

RCS : DIJON
Code greffe : 2104

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de DIJON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1996 B 00532
Numéro SIREN : 409 867 942
Nom ou dénomination : INEO INFRACOM

Ce dépôt a été enregistré le 04/07/2019 sous le numéro de dépôt 7685

Déposé au Greffe
du Tribunal
de Commerce
de Dijon

BILAN

4 JUL 2019
2085

BILAN-ACTIF	31/12/2018			31/12/2017
	Brut	Amortissements	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	476 557	471 754	4 804	7 677
Fonds commercial	512 268	153 683	358 585	409 812
Autres immobilisations incorporelles	6 000		6 000	6 000
Avances sur immobilisations				
TOTAL immobilisations incorporelles	994 825	625 436	369 389	423 489
Terrains				
Constructions	791 713	526 139	265 574	342 270
Installations techniques, matériel	3 843 045	3 354 560	488 485	280 806
Autres immobilisations corporelles	3 572 282	2 910 111	662 171	527 070
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles	8 207 040	6 790 810	1 416 230	1 150 146
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations	3 000		3 000	3 000
Créances rattachées à des participations	14 655 966		14 655 966	14 617 033
Autres titres immobilisés				
Prêts	1 537 191		1 537 191	1 374 717
Autres immobilisations financières	161 848		161 848	136 243
TOTAL immobilisations financières	16 358 005		16 358 005	16 130 993
Total Actif Immobilisé (II)	25 559 870	7 416 247	18 143 623	17 704 627
Matières premières, approvisionnements	5 778 820		5 778 820	1 534 584
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
TOTAL Stock	5 778 820		5 778 820	1 534 584
Avances et acomptes versés sur commandes	67 645		67 645	37 854
Clients et comptes rattachés	104 201 731	182 708	104 019 023	92 726 224
Autres créances	32 655 251		32 655 251	27 249 372
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	136 856 982	182 708	136 674 274	119 975 597
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:)				494
Disponibilités				494
TOTAL Disponibilités				494
Charges constatées d'avance	48 812		48 812	19 818
TOTAL Actif circulant (III)	142 752 259	182 708	142 569 550	121 568 347
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Écarts de conversion actif (V)				
Total Général (I à VI)	168 312 129	7 598 955	160 713 174	139 272 974

15. Résultat financier.....	24
16. Produits et charges exceptionnels.....	24
17. Charges à payer et produits à recevoir.....	25
18. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices.....	26
19. Engagements hors bilan.....	27
20. Rémunérations des dirigeants.....	28
21. Effectifs.....	28
22. Crédit-bail.....	28
23. Honoraires des commissaires aux comptes.....	28
24. Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE).....	29
25. Liste des filiales et participations.....	30

BILAN-PASSIF	31/12/2018	31/12/2017
Capital social ou individuel (dont versé : 198 993 400)	104 160	104 160
Primes d'émission, de fusion, d'apport,		
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont réserve des prov. fluctuation des cours :)	13	13
Autres réserves (dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :)		
TOTAL Réserves	13	13
Report à nouveau	43	48
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	7 199 964	6 794 837
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	7 304 180	6 899 059
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		
Provisions pour risques	2 055 883	1 875 156
Provisions pour charges	5 692 228	4 884 073
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	7 748 111	6 759 230
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	25 154	94 956
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs :)		
TOTAL Dettes financières	25 154	94 956
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	684 213	27 935
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	47 762 362	44 771 091
Dettes fiscales et sociales	34 023 389	32 295 598
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	23 659	143 878
Autres dettes	14 804 145	7 277 517
TOTAL Dettes d'exploitation	97 297 768	84 516 019
Produits constatés d'avance	48 337 960	41 003 711
TOTAL DETTES (IV)	145 660 882	125 614 685
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	160 713 174	139 272 974

COMPTE DE RESULTAT

Compte de résultat	31/12/2018			31/12/2017
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises				
Production vendue biens	390		390	61
Production vendue services	271 162 369	206 729	271 369 098	264 284 731
Chiffres d'affaires nets	271 162 759	206 729	271 369 488	264 284 792
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			19 000	57 063
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			3 185 876	1 987 055
Autres produits			618 410	866 777
Total des produits d'exploitation (I)			275 192 773	267 195 687
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			375	379
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-4 244 236	-1 534 584
Autres achats et charges externes			199 425 204	193 326 801
Impôts, taxes et versements assimilés			4 143 910	3 882 317
Salaires et traitements			39 429 121	36 044 374
Charges sociales			23 783 724	22 163 339
			500 466	539 528
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements		
		Dotations aux provisions		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions	173 391	188 911
		Pour risques et charges : dotations aux provisions	3 189 580	2 676 291
Autres charges			484 253	487 770
Total des charges d'exploitation (II)			266 885 788	257 775 126
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			8 306 985	9 420 561
Bénéfice attribué ou perte transférée		(III)	1 277 246	473 278
Perte supportée ou bénéfice transféré		(IV)		
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			38 933	17 033
Autres intérêts et produits assimilés			26 473	81 209
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)			65 406	98 242
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			15 055	8 608
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières (VI)			15 055	8 608
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			50 351	89 634
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			9 634 581	9 983 473

CS

Compte de résultat (suite)	31/12/2018	31/12/2017
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	5 200	15 125
Produits exceptionnels sur opérations en capital	127 912	195 807
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels (VII)	133 112	210 932
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	11 090	107 746
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	7 008	13 041
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		59 412
Total des charges exceptionnelles (VIII)	18 098	180 199
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	115 014	30 733
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	1 478 028	1 645 930
Impôts sur les bénéfices (X)	1 071 603	1 573 438
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	276 668 537	267 978 140
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	269 468 573	261 183 302
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	- 7 199 964	6 794 837

ANNEXE

CM

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2018 ont été arrêtés par le Gérant le 02/04/2019 et présentent un chiffre d'affaires s'élevant à 271 369 488 euros, un résultat de 7 199 964 euros et un total de bilan de 160 713 174 euros.

Paragraphe Faits caractéristiques de l'exercice :

Dans le cadre de la politique de soutien au pouvoir d'achat annoncée par les pouvoirs publics mi-décembre, le Groupe ENGIE a décidé de verser une prime exceptionnelle de 600 euros aux salariés dont le salaire mensuel brut de base est inférieur à 2 500 € (pour une activité à temps plein). A ce titre la société a constaté une charge à payer de 527 400 €

Paragraphe Changements de méthode comptable – Changement d'estimation

Dans le cadre de l'harmonisation des règles de gestion de la Business Unit France BtoB à laquelle INEO est rattachée au sein du Groupe ENGIE, un changement d'estimation a été opéré sur les comptes de 2018 des sociétés INEO :

- Changement d'estimation des provisions pour dépréciation des créances clients

Afin de mieux appréhender le risque de non recouvrement des créances clients en fonction de l'historique et des typologies de clients un changement d'estimation est intervenu dans les modalités de détermination des provisions pour dépréciation des comptes clients.

Les taux de provisionnement des créances échues ont été modifiés afin de refléter une méthode statistique basée sur l'historique de non-recouvrement, ajustée individuellement pour les grands clients, clients export et publics au cas par cas des situations, litiges éventuels et négociations en cours.

Ces modalités permettent de mieux refléter le risque de perte en cas de défaut de paiement.

En 2017 les modalités de dépréciation étaient appliquées sur la base d'un forfait comme suit :

Créances échues depuis plus de 6 mois et moins d'un an : 25% du montant HT des créances

Créances échues depuis plus d'un an : 50% du montant HT des créances

Paragraphe Evénements postérieurs à la clôture :

« RAS »

1. Principes, règles et méthodes comptables

1.1. Principes généraux

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ont été établis conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur et aux principes comptables généralement admis et en l'application des conventions générales et des adaptations professionnelles (avis du Conseil national de la comptabilité repris dans le règlement ANC n°2018-01 relatif au Nouveau Plan Comptable Général) :

- permanence des méthodes comptables,
- prudence,
- indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est faite selon la méthode des coûts historiques.

1.2. Principales méthodes utilisées

1.2.1. Méthode de calcul à l'avancement

La prise en compte du chiffre d'affaires et de la marge s'effectue selon la méthode de l'avancement des coûts de chaque chantier sur la base d'une prévision de résultat à fin d'affaires régulièrement actualisée.

Celle-ci tient compte des incertitudes et aléas techniques avérés pouvant intervenir dans la réalisation des travaux.

La marge brute dégagée sur les chantiers dont le degré d'avancement est inférieur à 20% (avancement calculé sur la base des dépenses) est neutralisée par la constatation d'un produit constaté d'avance ou d'un produit à recevoir suivant le cas.

Traitement comptable des provisions pour pertes à terminaison dans le cas de contrats déficitaires : dans le cas où la prévision à fin d'affaire fait ressortir un résultat déficitaire, une provision pour perte à terminaison est comptabilisée à hauteur de la perte future en fonction de la meilleure estimation des résultats prévisionnels (cf. paragraphe « changement d'estimations comptables »).

Cette provision est comptabilisée en provision pour risques et charges au passif du bilan.

Produits de réclamation :

Les produits de réclamation et compléments de prix de vente ('claims') non formellement acceptés par le client ne sont pas comptabilisés.

Pénalités de retard :

Les pénalités de retard dues aux clients sont constatées en diminution du chiffre d'affaires à terminaison sur les affaires.

1.2.2. Traitement comptable des SEP et des GIE

- SEP gérées

La comptabilité des SEP gérées est désormais intégrée à 100% à celle du gérant. Le gérant enregistre les quotes-parts du résultat de la SEP revenant à ses coparticipants, en cas de bénéfice, au débit du compte 655 « Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun » (transferts de bénéfice aux non-gérants), en cas de perte, au crédit du compte 755 de même intitulé (transferts de perte aux non-gérants), par le crédit ou le débit des comptes courants des intéressés (comptes 458).

Au 31 Décembre 2018, l'impact des comptes de la SEP 1000 Caméras est nul. La SEP n'a plus aucune activité.

- SEP & GIE non gérées

Les comptes des sociétés en participation non gérées ne sont pas intégrés au bilan et au compte de résultat. La quote-part de résultat revenant à INEO INFRACOM est comptabilisée dans les rubriques « bénéfice transféré » ou « perte transférée ».

- La quote-part de résultat revenant à INEO INFRACOM dans le partenariat avec SATELEC dans le cadre de la SEP "Maintenance des radars-2013" est comptabilisée dans les rubriques « bénéfice transféré » pour un montant de 266.246€.

Il s'agit d'un complément de quote-part sur le résultat 2017 pour 266 246€.

- La quote-part de résultat revenant à INEO INFRACOM dans le partenariat avec SATELEC dans le cadre de la SEP "Maintenance des radars - MOF" est comptabilisée dans les rubriques « bénéfice transféré » pour un montant de 1.011.000€.

Il s'agit d'un complément de quote-part sur le résultat 2017 311 117€ ainsi que l'estimation de la quote-part de résultat 2018 de 699 883 € .

1.2.3. Actif immobilisé

Les immobilisations sont évaluées au coût d'acquisition conformément aux règles comptables. Il n'y a pas eu de modification dans les méthodes d'évaluation.

Dans le cadre de l'application des règles sur les immobilisations (CRC 2002-10 et CRC 2004-06), la société n'a pas identifié de composant significatif. Concernant les durées d'amortissement, les durées appliquées reflètent la durée d'utilisation du bien et n'ont donc pas été modifiées au cours de l'exercice 2018.

Coût d'acquisition des immobilisations : préciser si les frais d'acquisition sont incorporés au coût d'acquisition. Les coûts d'emprunt, le cas échéant, ne sont pas significatifs et ne sont pas incorporés au coût d'acquisition des immobilisations.

Amortissements dérogatoires (le cas échéant) :

Pour les immobilisations acquises à compter du 1er janvier 1984, la société considère que l'amortissement linéaire reflète généralement l'usure normale des biens. Néanmoins, lorsqu'un amortissement dégressif est utilisé pour des raisons fiscales, la partie excédant l'amortissement qui aurait été constaté selon la méthode linéaire est comptabilisé :

- au passif du bilan, dans la rubrique « amortissements dérogatoires »,
- au compte de résultat en charges exceptionnelles (ou en produits exceptionnels en cas de reprise d'amortissement dérogatoires).

En application du règlement ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015, les malis techniques de fusion sont comptabilisés dans un compte spécifique par catégorie d'actif et sont amortis ou dépréciés selon les mêmes règles que l'actif sous-jacent auxquels ils sont rapportés.

Indiquer le suivi du mali affecté aux actifs en détaillant par actif la valeur brute et le cas échéant, les amortissements, les reprises d'amortissement, les dépréciations.

1.2.3.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent :

- Licences pour un montant de 476.557,43€
- Des fonds de commerce pour un montant de 512.267,80€
- Autres immobilisations incorporelles pour un montant de 6.000,00€

Pour chaque nature, indiquer, le cas échéant les règles d'amortissement (durée et mode).

Nature	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	1an
Fonds de commerce	Linéaire	10 ans
Autres immobilisations incorporelles	Linéaire	3 ans

Fonds commerciaux

Les fonds commerciaux figurent à l'actif pour leur valeur d'acquisition ou leur valeur d'apport.

	Valeur	Date	Amortissements
Divers	0.15€		0.15 €
Cession TECHNICOM	1.00 €	30/06/2003	1.00 €
Cession VD COM	1.00 €	30/06/2003	1.00 €
Inéo Trois LACQS	1.00 €	19/12/2008	1.00 €
Fonds de Commerce HOUGUELEC	512 267.80 €	31/03/2009	153 682.56 €

Amortissement des fonds commerciaux et malis techniques affectés à fonds commerciaux

En application du règlement ANC précité, les fonds commerciaux et malis techniques affectés à fonds commerciaux font l'objet d'un amortissement à compter du 1^{er} janvier 2016 dans les comptes annuels de la société sur la base des principes suivants :

- l'actif incorporel est rattaché à des activités qui ont une durée de vie limitée compte tenu des évolutions de l'environnement concurrentiel, normatif, réglementaire ainsi que des innovations technologiques et commerciales mais dont la durée ne peut être définie de façon fiable.

Par conséquent, et sur la base des arguments ci-dessus, la durée d'amortissement est fixée à 10 ans pour les fonds commerciaux et malis affectés à fonds commerciaux existant au 1^{er} janvier 2016.

Les fonds commerciaux dont la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable font l'objet d'une dépréciation exceptionnelle. Cette dépréciation est déterminée par comparaison de la valeur nette comptable du fonds de commerce avec sa valeur actuelle. La valeur actuelle est estimée en fonction de plusieurs éléments d'appréciation tels que l'actif net à la clôture de l'exercice des sociétés concernées, leur niveau de rentabilité, leurs perspectives d'avenir et leur valeur d'utilité.

Recherche et développement

Les études et frais de recherche engagés par la société sont comptabilisés en charges compte tenu de leur nature.

1.2.3.2 Immobilisations corporelles

Les méthodes d'amortissements n'ont subi aucune modification par rapport aux exercices précédents. Les modes d'amortissement retenus conformes à la législation fiscale et déterminés selon la durée de vie prévue sont les suivants :

Nature	Mode	Durée
Installations techniques	Linéaire	2 à 8 ans
Installations et agencements	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire/Dégressif	3 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	3 à 10 ans

1.2.3.3 Immobilisations financières

Les titres de participation figurent au bilan pour leur prix d'acquisition.

Une dépréciation ramène celle-ci à leur valeur actuelle si elle est inférieure.

La valeur actuelle est déterminée en fonction de plusieurs éléments d'appréciation tels que l'actif net à la clôture de l'exercice des sociétés concernées, leur niveau de rentabilité, leurs perspectives d'avenir et leur valeur d'utilité. Pour cela, la société est amenée à procéder à l'estimation des résultats futurs de ses filiales, à laquelle elle a porté une attention toute particulière, dans un environnement économique et financier qui rend difficile l'appréciation des perspectives d'avenir.

Les titres de participation minoritaire et les titres immobilisés de l'activité de portefeuille font l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur d'utilité devient inférieure à leur coût historique.

Les valeurs d'utilité tiennent compte de la quote-part des capitaux propres.

Lors des cessions de titres de participation, il est fait application de la méthode FIFO.

1.2.4. Actif circulant

1.2.4.1 Stocks et en cours

Les stocks de marchandises, de produits finis ou de produits intermédiaires sont valorisés à leur prix d'achat suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Ils sont dépréciés en fonction de leur valeur d'usage et de leur probabilité d'écoulement.

1.2.4.2 Créances

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale.

Les créances litigieuses, contentieuses ou douteuses de par leur antériorité, font l'objet de dépréciation en fonction du risque de non recouvrement.

Conformément aux nouvelles règles pratiquées dans le Groupe ENGIE INEO (voir plus haut le paragraphe « Changements de méthode comptable – Changements d'estimation ») la société a effectué un changement d'estimation des provisions sur créances clients. Cette dépréciation vient en complément de la dépréciation basée sur la revue individuelle des créances clients.

L'impact du changement de méthode sur le résultat 2018 est de 373.511 € de produits supplémentaires. Cet impact correspond au delta entre la provision calculée et comptabilisée au 31/12/2018 et celle qui aurait été calculée sur la base de la méthode forfaitaire appliquée en 2017.

1.2.4.3 Charges constatées d'avance

Conformément à la règle d'indépendance des exercices, les charges se rapportant aux exercices 2019 et ultérieurs sont enregistrées dans ce compte.

1.2.5. Passif

1.2.5.1 Subventions d'investissements

Néant

1.2.5.2 Provisions pour indemnités de fin de carrière

Type de régime : indemnités de fin de carrière

Les droits acquis par les salariés en activité donnent lieu à la constitution d'une provision pour charges au titre des indemnités de fin de carrière.

Les écarts actuariels sont comptabilisés en résultat mais sont étalés sur la durée résiduelle future de l'engagement en application de la méthode du corridor.

Cette provision est déterminée sur la base d'une évaluation actuarielle des différents paramètres retenus en la matière, minorée des sommes versées aux organismes spécialisés.

L'évaluation actuarielle est basée sur les hypothèses suivantes :

- taux d'actualisation : 1,91%
- taux d'inflation : 1,80%
- taux d'augmentation annuel des salaires hors inflation :

CSP	$x < 50$	$x \geq 50$
Cadres	1,00%	0,00%
Non Cadres	0,50%	0,00%

- tables de mortalité : INSEE TH08-10/TF08-10

- taux de rotation du personnel en fonction de l'âge :

CSP	$x < 40$	$40 \leq x < 50$	$50 \leq x < 55$	$55 \leq x < 60$	$x \geq 60$
Cadres	8%	6,5%	4,5%	6,5%	0,3%
Non Cadres	7%	4,5%	3,5%	5%	0,3%

- âge constaté de départ à la retraite : 65 ans

- modalité de départ : 100% départs volontaires soit IFC = (IDR*1.50) où le 1.50 représente la majoration due aux charges sociales estimées à 50%

- taux de rendement attendu des actifs de couverture (pour les sociétés concernées) : 1,91%

1.2.5.3 Provisions pour médailles du travail

L'évaluation actuarielle de cette provision est basée sur les hypothèses suivantes :

- prime attribuée : 40 euros par année d'ancienneté dans le Groupe
- date d'entrée dans la vie active : Cadres 26 ans, Non Cadres : 22 ans

Si la date d'entrée dans la société est antérieure à cette date anniversaire, c'est la date d'entrée qui est retenue.

- taux d'actualisation : 1,91%
- taux d'inflation : 1,80%
- tables de mortalité : INSEE TH08-10/TF08-10
- taux de rotation du personnel en fonction de l'âge : cf hypothèses retenues pour IFC ci dessus
- âge constaté de départ à la retraite : 65 ans

1.2.5.4 Provision pour Gros Entretien et Renouvellement

Néant

1.2.5.5 Autres Provisions pour risques et charges

Des provisions sont constituées pour faire face à des risques potentiels ou à des charges à prévoir, conformément au Livre I Titre III chapitre II sur les passifs (Nouveau Plan Comptable Général).

1.2.5.6 Produits constatés d'avance

Conformément à la règle de l'indépendance des exercices, les produits se rapportant aux exercices 2019 et ultérieurs sont enregistrés dans ce compte.

1.2.6. Opérations en devises

Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence éventuelle résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en « comptes de régularisation ».

2. Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Les comptes annuels sont inclus suivant la méthode de l'intégration globale (ou intégration proportionnelle ou mise en équivalence) dans les comptes consolidés de la société suivante :

INEO SA

1 place Samuel de Champlain - 92400 COURBEVOIE

Ils sont également inclus dans les comptes consolidés du groupe ENGIE.

DETAIL DE CERTAINS POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT

CM

3. Immobilisations

Cadre A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations		
			Réévaluation	Acqu. et apports	
	Frais d'établissement et de développement (I)				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)	994 825			
	Terrains				
	Sur sol propre	160 914			
	Constructions				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. gales, agenc. et am. des constructions	630 799			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 526 554		340 892	
	Autres immobilisations corporelles				
	Installations générales, agencements, aménagement divers	1 699 632			
	Matériel de transport	452 848		377 067	
	Matériel de bureau et mobilier informatique	1 042 735			
	Emballages récupérables et divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	TOTAL (III)	7 513 482		717 958	
	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations	14 620 033		38 933	
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières	1 510 960		188 579	
	TOTAL (IV)	16 130 993		227 512	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	24 639 300		945 470	
Cadre B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation Valeur d'origine
		Virement	Cession		
	Frais d'établissement et de développement (I)				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)			994 825	
	Terrains				
	Constructions				
	Sur sol propre			160 914	
	Sur sol d'autrui				
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions			630 799	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		24 400	3 843 045	
	Autres immobilisations corporelles				
	Installations générales, agencements, aménagements divers			1 699 632	
	Matériel de transport			829 915	
	Matériel de bureau et mobilier informatique			1 042 735	
	Emballages récupérables et divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	TOTAL (III)		24 400	8 207 040	
	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations			14 658 966	
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières		500	1 699 039	
	TOTAL (IV)		500	16 358 005	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		24 900	25 559 870	

4. Amortissements

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement	(I)						
Autres postes d'immobilisations incorporelles	(II)	571 336	54 100		625 436		
Terrains							
Constructions	Sur sol propre	103 573	16 019		119 591		
	Sur sol d'autrui						
	Installations générales, agencements	345 870	60 677		406 548		
Installations techniques, matériels et outillages		3 245 748	127 704	18 892	3 354 560		
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements divers	1 279 471	189 200		1 468 671		
	Matériel de transport	447 204	12 596		459 800		
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	941 470	40 170		981 640		
	Emballages récupérables et divers						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)		6 363 336	446 366	18 892	6 790 810		
TOTAL GENERAL (I + II + III)		6 934 672	500 466	18 892	7 416 247		
Cadre B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnelle	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnelle	
Frais étab.							
Autres							
Terrains							
Constructions :							
sol propre							
sol autrui							
install.							
Autres immobilisations :							
Inst. techn.							
Inst gén.							
M. Transport							
Mat bureau							
Emball.							
CORPO.							
Acquis. de titres							
TOTAL							
Cadre C		Charges réparties sur plusieurs exercices		Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

5. Stocks

	31/12/2018	31/12/2017
Matières premières, approvisionnements	5 778 820	1 534 584
En cours de production de biens		
En cours de production de services		
Produits intermédiaires et finis		
Marchandises		
TOTAL VALEUR BRUTE	5 778 820	1 534 584
Dépréciation		
TOTAL VALEUR NETTE	5 778 820	1 534 584

6. Valeurs mobilières de placement

Néant

7. Disponibilités

	31/12/2018	31/12/2017
Banques et concours bancaires courants	-22 490	494
Caisses		
TOTAL	-22 490	494

CM

8. Echéances des créances et dettes

Cadre A		Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an	
Créances rattachées à des participations			14 655 966		14 655 966	
Prêts			1 537 191	63 630	1 473 561	
Autres immobilisations financières			161 848		161 848	
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE			16 355 005	63 630	16 291 375	
Clients douteux ou litigieux			72 530		72 530	
Autres créances clients			104 129 201	103 369 615	759 585	
Créances représentatives de titres prêtés						
Personnel et comptes rattachés			227 207	227 207		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			340 719	340 719		
Etat et autres collectivités publiques			9 049 496	9 049 496		
Impôts sur les bénéficiaires						
Taxe sur la valeur ajoutée						
Autres impôts						
Etat - divers						
Groupes et associés			21 428 183	21 428 183		
Débiteurs divers			1 609 646	1 609 646		
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT			169 566 992	136 152 127	17 123 490	
Charges constatées d'avance			48 812	48 812		
TOTAL DES CREANCES			153 260 799	136 137 308	17 123 490	
Prêts accordés en cours d'exercice						
Remboursements obtenus en cours d'exercice						
Prêts et avances consentis aux associés						
Cadre B		Etat des dettes	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles						
Autres emprunts obligataires						
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine			25 154	25 154		
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine						
Emprunts et dettes financières divers						
Fournisseurs et comptes rattachés			47 762 362	46 426 275	1 191 974	144 114
Personnel et comptes rattachés			4 406 116	4 406 116		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			6 321 118	6 321 118		
Etat et autres collectivités publiques			23 172 380	23 172 380		
Impôts sur les bénéficiaires						
Taxe sur la valeur ajoutée						
Obligations cautionnées						
Autres impôts			123 775	123 775		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			23 659	23 659		
Groupes et associés			5 625 946	5 625 946		
Autres dettes			9 178 199	9 178 199		
Dette représentative de titres empruntés						
Produits constatés d'avance			48 337 960	48 337 960		
TOTAL DES DETTES			144 976 669	143 640 582	1 191 974	144 114
Emprunts souscrits en cours d'exercice				Emprunts auprès des associés		
Emprunts remboursés en cours d'exercice				personnes physiques		

Les montants indiqués en créances incluent les créances rattachées à des participations (prêts aux filiales), les autres prêts ainsi que les créances sur les clients et les autres créances.

Les dettes de la société incluent les avances et acomptes reçus, les dettes financières, les dettes fournisseurs ainsi que les dettes fiscales et sociales et les autres dettes.

Effets de commerce :

- Effets à l'encaissement : Néant
- Effets à l'escompte : Néant.

9. Comptes de régularisation

	31/12/2018	31/12/2017
Achats non stockés		
Autre achats et charges externes	32 738	3 744
Taxes diverses	16 074	16 074
Charges constatées d'avance	48 812	19 818
Ecart de conversion actif		
Total compte de régularisation actif	48 812	19 818
Avancement	47 933 540	40 908 511
Avancement -20%	404 420	95 200
Produits constatés d'avance	48 337 960	41 003 711
Ecart de conversion passif		
Total compte de régularisation passif	48 337 960	41 003 711

10. Capitaux propres

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Distribut. dividendes	Affectation du résultat N-1	Apports et fusions	Clôture
Capital social ou individuel	104 160						104 160
Primes d'émission, de fusion, d'apport,							
Ecart de réévaluation							
Réserve légale							
Réserves statutaires ou contractuelles							
Réserves réglementées	13						13
Autres réserves							
Report à nouveau	48			6 794 842	6 794 837		43
Résultat de l'exercice	6 794 837	7 199 964	6 794 837				7 199 964
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
TOTAL CAPITAUX PROPRES	6 899 059	7 199 964	6 794 837	6 794 842	6 794 837		7 304 180

11. Nombre et valeur nominale des composants du capital social

	Nombre au début de l'exercice	Crés au cours de l'exercice	Remboursés au cours de l'exercice	Nombre au 31/12/2018	Valeur nominale
Actions ordinaires					
Actions amorties					
Actions à dividendes prioritaires (sans droit de vote)					
Actions préférentielles					
Parts sociales	6 944			6 944	15 €
Certificats d'investissement					
Total	6 944			6 944	

INEO INFRACOM a procédé à une distribution de dividendes de 6 794 842 € suivant l'A.G du 26/04/2018.

12. Provisions

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers					
Provisions investissements					
Provisions pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
- Dont majorations exceptionnelles de 200%					
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992					
Provisions implantation étranger après 1.1.1992					
Provisions pour prêts d'installation					
Autres provisions réglementées					
TOTAL (I)					
Provisions pour litige	881 556	226 000	228 386		879 170
Provisions pour garantie					
Provisions pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour pensions	2 647 609	195 001	34 515		2 808 095
Provisions pour impôts					
Provisions pour renouvellement des immobilisations					
Provisions pour gros entretien					
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	3 230 064	2 768 579	1 937 797		4 060 846
TOTAL (II)	6 759 230	3 189 580	2 200 698		7 748 111
Provisions sur immobilisations incorporelles					
Provisions sur immobilisations corporelles					
Provisions sur titres mis en équivalence					
Provisions sur titres de participation					
Provisions sur autres immos financières					
Provisions sur stocks					
Provisions sur comptes clients	237 841	173 391	228 524		182 708
Autres provisions pour dépréciations					
TOTAL (III)	237 841	173 391	228 524		182 708
TOTAL GENERAL (I + II + III)	6 997 070	3 362 971	2 429 222		7 930 819
Dont dotations et reprises d'exploitation		3 362 971	2 301 310		
Dont dotations et reprises financières					
Dont dotations et reprises exceptionnelles			127 912		
dépréciations des titres mis en équivalence					

13. Situation fiscale latente

(en euros et en base d'imposition)	31/12/2018	31/12/2017
Déficits ordinaires		
Indemnités de fin de carrière	2 091 650	1 896 649
Autres provisions pour risques et charges	1 340 607	1 333 044
Plus-value latente sur VMP		
Participation des salariés	1 478 028	1 645 930
Contribution sociale de solidarité	400 955	399 459
Gain/perte latente de change		
Moins-value nette à long terme		
Autres		
Total	5 311 240	5 275 082

14. Répartition du chiffre d'affaires

Ventilation du chiffre d'affaires	2018	2017	Variation
Répartition par secteur d'activité			
Ventes de marchandises			%
Production vendue biens	390	61	538%
Production vendue services	271 369 098	264 284 731	3%
Répartition par marché géographique			
Chiffres d'affaires nets-France	271 162 759	263 677 065	3%
Chiffres d'affaires nets-Export	206 729	607 727	-66%
Chiffres d'affaires nets	271 369 488	264 284 792	3%

15. Résultat financier

Le résultat financier s'établit à 50 351 euros en 2018 contre 89 634 en 2017, soit une baisse de 39 283 euros.

Cette variation est principalement due à :

une diminution des intérêts moratoires perçus (25 288 en 2018 VS 79 613 en 2017) de 54.325

-une augmentation des intérêts du prêt consenti à UTS. (38 933 en 2018 VS 17 033 en 2017) de 21900

16. Produits et charges exceptionnels

Détail des charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	Charges exceptionnelles
Pénalités sur marchés (et débits payés sur achats et ventes) PENALITES, AMENDES FISCALES ET PENALES Intérêts de retard s/ redressement fiscal & URSSAF Dons, libéralités		4 178
Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice Charges de restructuration Rebranding		6 912
Rappels d'Impôts (autres que IS) Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion Produits / charges exceptionnelles sur exercices antérieurs Sorties d'immos incorporelles		
Sorties d'immos corporelles	4 000	5 508
Sorties d'immos financières		
Produits / charges exceptionnels divers	1 200	1 500
Dotations aux amortissements exceptionnels des immobilisations Amortissements dérogatoires Dotations / reprises prov risques et charges exceptionnels Dot prov dépréciation C/C conso		
Dotations / reprises prov. dépréciation exceptionnelle Dotations / reprises prov. charges de restructuration	127 912	
Rentrées sur créances amorties		
Dégrèvements d'impôts Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice		
TOTAL	133 112	18 098

Dans le cadre des plans de restructurations, les natures de coûts et produits comptabilisées en charges se décomposent comme suit :

Plan	Carto cible 2012	Carto cible 2013	ICRT	TOTAL
Coûts de départ			6 912	6 912
Coûts des Prud'hommes		-121 000	-6 912	-127 912
Stand Bye				0
Coûts des locaux vides				0

17. Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes du bilan	31/12/2018
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Total dettes financières	0
Fournisseurs et comptes rattachés	31 224 704
Dettes fiscales et sociales	6 907 929
Total dettes d'exploitation	38 132 633
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0
Autres dettes	0
Total autres dettes	0
TOTAL DES CHARGES A PAYER	38 132 633

Produits à recevoir dans les postes du bilan	31/12/2018
Créances rattachées à des participations	55 966
Autres immobilisations financières	
Total immobilisations financières	55 966
Clients et comptes rattachés	55 432 957
Personnel et comptes rattachés	24 310
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	352 472
Etat et autres collectivités publiques	0
Débiteurs divers	0
Fournisseurs	366 044
Total créances actif circulant	56 175 784
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	
TOTAL	56 231 750

Les créances rattachées à des participations, représentent les intérêts courus du prêt consenti en INEO UTS en Janvier 2017.

18. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

(en milliers d'euros)	Résultat avant impôts	Impôts	Résultat après impôts
Résultat courant	9 634 581	-3 321 880	6 312 701
Résultat exceptionnel	115 014	-38 338	76 676
Participation	-1 478 028	492 676	-985 352
Crédit d'impôts		1 795 939	1 795 939
Résultat comptable	8 271 567	1 071 603	7 199 964

La société est rattachée au groupe fiscal dont la société mère intégrante est ENGIE SA.

La convention d'intégration fiscale ne prévoit pas d'indemnisation en cas de sortie.

Conformément aux textes en vigueur, chaque société intégrée détermine son résultat fiscal et calcule l'impôt sur les sociétés comme en l'absence d'intégration fiscale. La charge d'impôt est enregistrée par la société intégrée, l'impôt sur les sociétés étant dû à la société intégrante. En cas de déficit fiscal de la société intégrée, l'économie d'impôt est un gain immédiat de la société intégrante.

Conformément aux textes en vigueur, chaque société intégrée détermine son résultat fiscal et calcule l'impôt sur les sociétés comme en l'absence d'intégration fiscale. La charge d'impôt est enregistrée par la société intégrée, l'impôt sur les sociétés étant dû à la société intégrante. En cas de déficit fiscal de la société intégrée, l'économie d'impôt est un gain immédiat de la société intégrante.

19. Engagements hors bilan

	31/12/2018
Avals, cautions et garanties	20 580 320
Nantissements, hypothèques et sûretés réelles	
Cession de créances professionnelles	
Autres	
Total engagements donnés	20 580 320
Abandons de créances / Subventions (clause de retour à meilleure fortune)	
Autres	
Total engagements reçus	0

20. Rémunérations des dirigeants

En application de l'article 24-18 du décret du 29 novembre 1983, nous ne mentionnons pas d'éléments de rémunération, cette information permettrait d'identifier la situation individuelle d'un membre des organes de direction.

21. Effectifs

La ventilation des effectifs moyens par catégorie est la suivante :

Catégorie	Effectif moyen	
	2018	2017
Cadres	203	190
Assimilés cadres	28	25
Employés, techniciens et agents de maîtrise	825	723
Ouvriers	176	177
TOTAL	1 232	1 115

L'effectif intérimaire moyen mis à disposition d'INEO INFRACOM est de 370 ETP.

22. Crédit-bail

Engagements de crédit-bail

Néant

Redevances restant à payer

Néant

23. Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes sont mentionnés dans l'annexe du groupe publiant les comptes consolidés. De ce fait, ils ne sont pas mentionnés dans l'annexe des comptes sociaux.

24. Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Un produit à recevoir au titre du CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement des charges de rémunération payées dans l'exercice.

Option retenue sur le mode de comptabilisation : le CICE est comptabilisé en impôt négatif en diminution de l'IS, comme les autres crédits d'impôt.

Impacts sur les comptes annuels : le montant de crédit d'impôt comptabilisé au titre de l'exercice s'élève à 1 791 272 €.

Ce crédit d'impôt a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution du fonds de roulement.

25. Liste des filiales et participations

Filiales et participations	Capital (4)	Réserves et report à nouveau avant affectations (4)	Quote- part du capital détenu	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis non encore remboursés	Cautions et avais donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société en cours d'exercice
				Brute	Nette					
A. Renseignements détaillés(1) (2)										
<i>Filiales (+ de 50% du capital détenu par la société)</i>										
INFRACOM ANDORRA Av Princep Beniloch – AD 200 ENCAMP	3 000	86 448	100 %	3 000	3 000			152 118	-5 856	
<i>Participations (10 à 50% du capital)</i>										
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations non reprises au A.										
Filiales françaises (ensemble)										
Filiales étrangères (ensemble) (3)										
Participations dans des sociétés françaises										
Participation dans des sociétés étrangères										

(1) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(2) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation indiquer la dénomination et le siège social.

(3) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(4) Dans la monnaie locale d'opération.

CH

BILAN.....	4
COMPTE DE RESULTAT	6
ANNEXE.....	8
1. Principes, règles et méthodes comptables.....	9
1.1. Principes généraux.....	9
1.2. Principales méthodes utilisées	10
1.2.1. Méthode de calcul à l'avancement	10
1.2.2. Traitement comptable des SEP et des GIE	10
1.2.3. Actif immobilisé	11
1.2.3.1 Immobilisations incorporelles	11
1.2.3.2 Immobilisations corporelles	12
1.2.3.3 Immobilisations financières.....	13
1.2.4. Actif circulant.....	13
1.2.4.1 Stocks et en cours.....	13
1.2.4.2 Créances.....	13
1.2.4.3 Charges constatées d'avance.....	14
1.2.5. Passif.....	14
1.2.5.1 Subventions d'investissements.....	14
1.2.5.2 Provisions pour indemnités de fin de carrière	14
1.2.5.3 Provisions pour médailles du travail.....	15
1.2.5.4 Provision pour Gros Entretien et Renouvellement	15
1.2.5.5 Autres Provisions pour risques et charges	15
1.2.5.6 Produits constatés d'avance.....	15
1.2.6. Opérations en devises	15
2. Identité de la société mère consolidant les comptes de la société	15
DETAIL DE CERTAINS POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT	16
3. Immobilisations.....	17
4. Amortissements.....	18
5. Stocks.....	19
6. Valeurs mobilières de placement	19
7. Disponibilités	19
8. Echéances des créances et dettes.....	20
9. Comptes de régularisation.....	21
10. Capitaux propres	22
11. Nombre et valeur nominale des composants du capital social	22
12. Provisions.....	23
13. Situation fiscale latente.....	24
14. Répartition du chiffre d'affaires	24

COMPTES ANNUELS

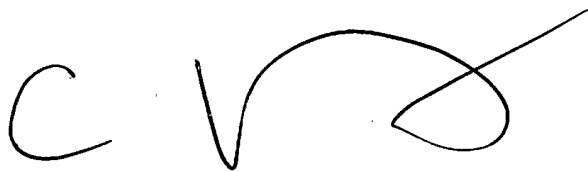
Société : INEO INFRACOM

Forme juridique : Société en nom collectif

Siège social : 72, avenue Raymond Poincaré Parc Technologique 21000 DIJON

Date de clôture : 31/12/2018

Conforme à l'original,

A handwritten signature in black ink, consisting of a large 'C' followed by a stylized 'V' and a flourish.

INEO INFRACOM

Société en nom collectif au capital de 104.160 euros

Siège social : 72 Avenue Raymond POINCARE –

BP 56614 – 21066 DIJON CEDEX

RCS DIJON : B 409 867 942

RAPPORT DE LA GERANCE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EXERCICE 2018

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en assemblée générale afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre société durant l'exercice clos le 31 décembre 2018 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Le rapport d'activité et les comptes présentés couvrent la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018.

L'ACTIVITE DE LA SOCIETE EN 2018

L'augmentation de CA par rapport à l'année dernière est significative. Elle provient :

- De nombreux contrats Réseaux d'Initiative Publique (Distribution de la fibre optique dans les zones rurales),
- De l'activité filaire pour Orange ICTR et FTTH CEM,
- Du projet Gazpar avec GRDF.

Dans ces conditions, Ineo Infracom a dégagé un Chiffre d'Affaires de 271.369.488 € H.T soit une augmentation de 2,68% par rapport à 2017.

Répartition par activités (% de l'activité totale)

	2018	2017
- Réseaux télécom ouv radio	3,71%	4,52%
- Vidéo Protection	12,71%	15,81%
- R. FTTH	19,04%	20,29%
- Smart Metering	2,94%	1,68%
- Gestion de la route	4,55%	4,17%
- Télécom Ferroviaire	3,07%	3,36%
- R. Télécoms fibre optique	8,62%	7,67%
- Réseau d'initiative publique	15,85%	12,48%
- Négo Radio	0,11%	0,08%
- Carto-cible	24,67%	24,67%
- Négo FTTH	1,05%	0,95%
- P Télécoms multisupp	3,68%	4,32%
	100,00%	100,00%

Répartition par type de clients (% de l'activité totale)

	2018	2017
- Administration Bureau	27,28%	27,94%
- Infrastructures	70,44%	69,00%
- Industrie manufacturieres	0,25%	0,41%
- Service collectifs / Accueil public	0,22%	0,48%
- Défense	0,04%	0,17%
- Energies nouvelles intermittentes et décentralisées	0,00%	0,00%
- Industrie et services	1,77%	0,00%
- Divers particulier	0,00%	2,01%
	100,00%	100,00%

QUALITE

Dans le cadre de la certification ISO 9001v2015, la société a fait l'objet d'un audit de renouvellement réalisé par Intertek en juillet 2018 sans aucune non-conformité. La certification ISO 9001v2015 a été confirmée à l'issue de cet audit.

Dans le cadre des certifications NF Service et APSAD de services d'installation et de maintenance de systèmes de Détection d'intrusion (Catégories ABC), de Vidéosurveillance et de Contrôle d'accès, la société a fait l'objet d'audits de suivi réalisés par CNPP et AFNOR Certification au cours du 1^{er} trimestre 2018. Les certifications NF Service et APSAD ont été renouvelées à l'issue de cet audit.

SECURITE

L'indicateur du taux de fréquence s'améliore à fin 2018, car il diminue par rapport à l'année dernière puisqu'il s'élève à 3,11 contre 6 en 2017. En ce qui concerne le taux de gravité il atteint 0,14 en 2018 contre 0,38 en 2017.

RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

. Néant

COMPTES DE L'EXERCICE 2018

Le chiffre d'affaires s'élève à 271.369.488 €.

Le compte de résultat fait ressortir un résultat, après impôt et participation, de 7.199.964 € qui se décompose :

d'un résultat d'exploitation de	8 306 985
d'opérations faites en commun	1 277 246
d'un résultat financier	50 351
et d'un résultat exceptionnel de	115 014

La participation des salariés s'élève à 1.478.028 € et l'impôt sur les sociétés est une charge de 1.071.603 € (dont un produit de CICE de 1.791.272 €).

Information sur les délais de paiement

Conformément aux dispositions de l'article L.441-6-1 du code de commerce introduites par la loi n°2008-776 du 4 août 2008, une information sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients de la société devra être présentée sous la forme d'un tableau.

De même, par application de l'article D.441-4 modifié du code de commerce, ledit tableau devra détailler soit le nombre et le montant total des factures reçues ou émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (option 1), soit le nombre et le montant cumulés des factures reçues et émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice (option 2). Ces montants seront ventilés par tranches de retard et présentés soit toute taxe comprise soit hors taxe.

Vous trouverez ci-dessous le tableau présenté selon les modalités de l'option1, en HT

Article D. 441 - I. : Factures <i>émises</i> non réglées à la date de clôture de						
Montants en	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et +	Total 1 jour et +
(A) tranches de retard de paiement						
Nombre cumulé des factures concernées	2 458					1 758
Montant cumulé des factures concernées HT	23 009 426	11 470 718	3 026 803	632 300	1 785 065	16 914 885
Pourcentage du montant total HT des factures reçues dans l'année	8%	4%	1%	0%	1%	6%
(B) Factures Exclues du (A) relatives à des dettes litigieuses ou non comptabilisées						
Nbre de factures exclues	15					
Montant total des factures exclues HT	57 962					
paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du code d						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	<input type="checkbox"/> Délais contractuels : Cf. onglet BW Data 3					
Article D. 441 - I. : Factures <i>reçues</i> non réglées à la date de clôture de						
Montants en	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et +	Total 1 jour et +
(A) tranches de retard de paiement						
Nombre cumulé des factures concernées	3 703					999
Montant cumulé des factures concernées HT	10 461 532	1 725 493	138 248	29 004	426 372	2 292 632
Pourcentage du montant total HT des factures reçues dans l'année	5%	1%	0%	0%	0%	1%
(B) Factures Exclues du (A) relatives à des dettes litigieuses ou non comptabilisées						
Nbre de factures exclues	228					
Montant total des factures exclues HT	613 230					
paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du code d						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	<input type="checkbox"/> Délais contractuels : Cf. onglet BW Data 3					

CHANGEMENT DE METHODE COMPTABLE

Néant

CHANGEMENT D'ESTIMATION COMPTABLE

Dans le cadre de l'harmonisation des règles de gestion de la Business Unit France BtoB à laquelle INEO est rattachée au sein du Groupe ENGIE, un changement d'estimation a été opéré sur les comptes de 2018 des sociétés INEO :

➤ **Changement d'estimation des provisions forfaitaires clients**

Afin de mieux appréhender le risque de non recouvrement des créances clients en fonction de l'historique et des typologies de clients un changement d'estimation est intervenu dans les modalités de détermination des provisions pour dépréciation des comptes clients.

Les taux de provisionnement des créances échues ont été modifiés afin de refléter une méthode statistique basée sur l'historique de non-recouvrement, ajustée individuellement pour les grands clients, clients export et publics au cas par cas des situations, litiges éventuels et négociations en cours.

Ces modalités permettent de mieux refléter le risque de perte en cas de défaut de paiement.

En 2017 les modalités de dépréciation étaient appliquées sur la base d'un forfait comme suit :

- Créances échues depuis plus de 6 mois et moins d'un an : 25% du montant HT des créances
- Créances échues depuis plus d'un an : 50% du montant HT des créances

L'impact du changement de méthode sur le résultat 2018 est de 373.511 € de produits supplémentaires. Cet impact correspond au delta entre la provision calculée et comptabilisée au 31/12/2018 et celle qui aurait été calculée sur la base de la méthode forfaitaire appliquée en 2017.

LE PERSONNEL

Les effectifs de la société sont passés de 1 130 au 31 décembre 2017 à 1 232 au 31 décembre 2018 et se décomposent de la façon suivante :

Total	Cadre	ETAM	ouvrier
1232	202	854	176

INFORMATION RELATIVE AUX SUCCURSALES EXISTANTES

Néant

INFORMATION RELATIVE AUX PRETS INTERENTREPRISES

Société bénéficiaire : INEO UTS : prêt consenti le 18 Janvier 2017 pour un montant de 14.600.000 €

INVESTISSEMENTS

L'essentiel des investissements 2018 a été consacré aux installations générales et au renouvellement d'outillages et de matériel de bureau et informatique pour un total de 717.958 €

La dotation aux amortissements est de 500.466 €.

PERSPECTIVES DE LA SOCIETE EN 2018

Le carnet de commandes au 31 décembre 2018 s'élève à 103.7 M€ HT contre 83.8M€ HT au 31/12/2017.

DESCRIPTION DES PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES AUXQUELS LA SOCIETE EST CONFRONTEE

La société effectue des travaux d'installations et peut aussi participer aux études de conception dans son domaine d'expertise. Les revues d'affaires mensuelles permettent de suivre les aléas et les estimations à terminaison, et de prendre en compte les risques éventuels (pénalités de retard, augmentation des coûts, écart de performance ...). La société établit également des arrêtés de comptes trimestriels, et met régulièrement en œuvre des outils de reporting, de façon à tirer les conséquences de son activité sur les états financiers présentés.

La société est également exposée aux risques de défaillance de ses contreparties (clients, fournisseurs). Ces risques sont gérés via des mécanismes standards de garanties, et les activités opérationnelles peuvent donner lieu à des préparations et à des procédures de recouvrement adaptées.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS AU COURS L'EXERCICE

Néant

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS ENTRE LA DATE DE CLOTURE ET LA DATE D'ETABLISSEMENT DU PRESENT RAPPORT

Néant

INTEGRATION FISCALE

La société fait partie, pour l'exercice 2018, du groupe d'intégration fiscale dont la société de tête est ENGIE.

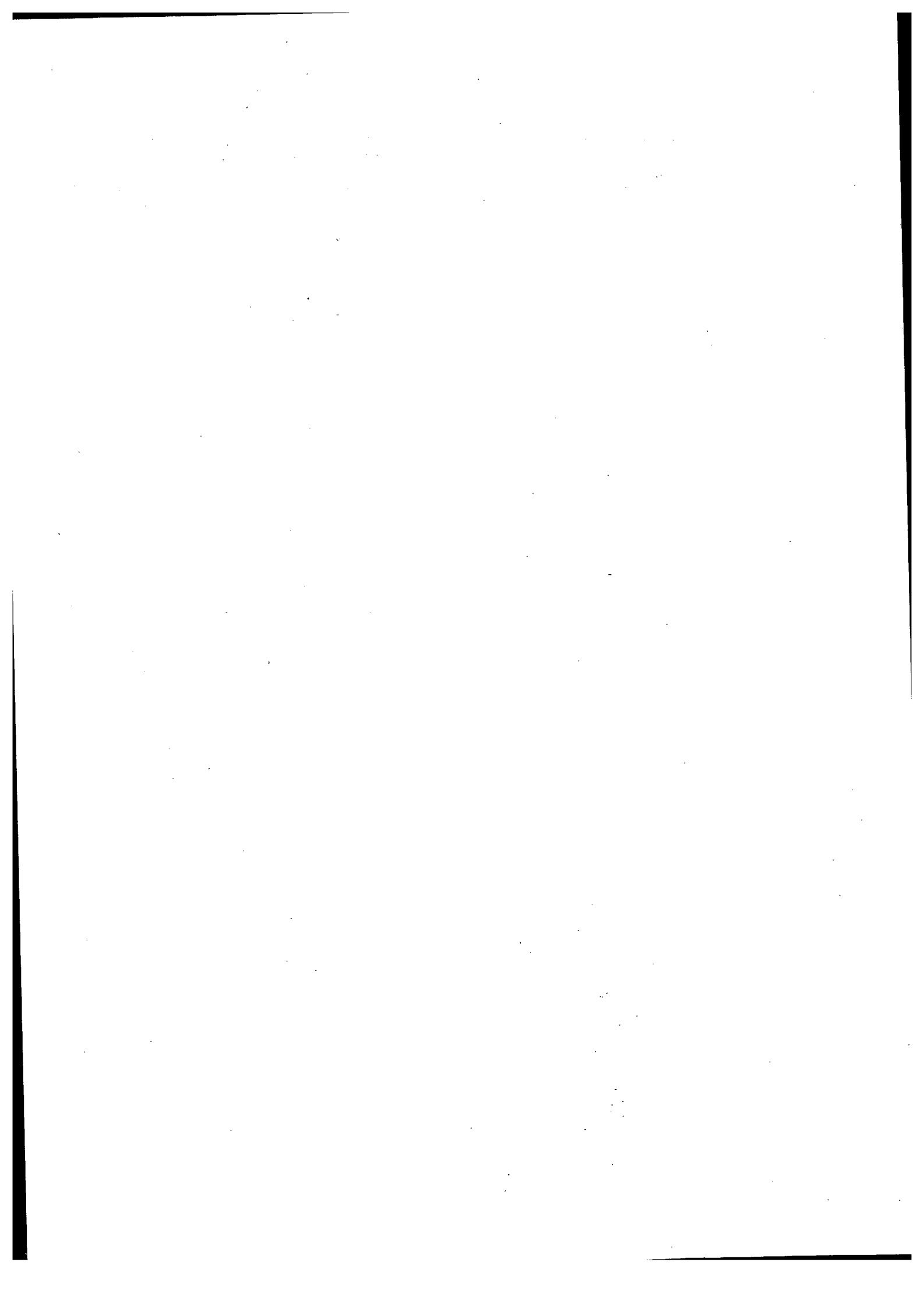
AFFECTATION DU RESULTAT

Des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ressort

Un bénéfices net après impôts de	7 199 964,49
Augmenté du report à nouveau	42,91
fait ressortir une somme disponible de	7 200 007,40

Nous vous proposons la répartition suivante :

Dividende de l'exercice	7 199 955,84
Versé aux 6944 parts sociales	
Le solde à reporter en à nouveau	51,56



Répertoire du Greffier
du Tribunal
de Commerce
de Dijon
le 4 JUIL. 2019
cote n° 7685

INEO INFRACOM

Société en nom collectif

72 avenue Raymond Poincaré

21000 DIJON

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

INEO INFRACOM

Société en nom collectif

72 avenue Raymond Poincaré

21000 DIJON

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'assemblée générale de la société INEO INFRACOM

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société INEO INFRACOM relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Si vous approuvez cette répartition, le dividende de l'exercice 2018 s'élèvera à 1.036,86... € par part sociale. Ce dividende n'ouvre plus droit à aucun avoir fiscal.

Nous vous rappelons ci-après les dividendes distribués au cours des trois derniers exercices :

Exercice	Nombre de parts	Dividende par part	Abattement fiscal
2017	6944	978,52 €	Neant
2016	6944	947,87 €	Neant
2015	6944	377,48 €	Néant

Structure de l'actionariat

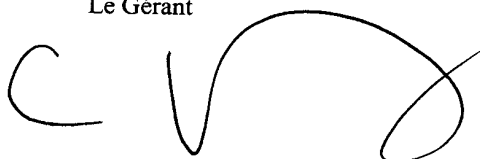
Société	Nombre de parts sociales
INEO SA	6943
SETE SAS	1
TOTAL	6944

MISE EN PLACE DU REGLEMENT GENERAL SUR LA PROTECTION DES DONNEES (RGPD)

Notre société, comme toutes les sociétés du groupe, a mis en place au 25 mai 2018 les mesures relatives au règlement général sur la protection des données (RGPD).

Chaque salarié a été informé de l'utilisation qui est faite de ses données personnelles par le biais d'une note d'information transmise avec le bulletin de paie de juin 2018.

Christophe MAUFOUX
Le Gérant



INEO INFRACOM SNC
Société en Nom Collectif au capital de 104.160 euros
Siège social : 72 Avenue Raymond POINCARE
21000 DIJON
RCS DIJON 409 867 942

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 30 AVRIL 2019**

DEUXIEME RESOLUTION

Les associés décident d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018, s'élevant à 7.199.964,49 euros de la manière suivante :

Des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ressort

Un bénéfices net après impôts de	7 199 964,49
Augmenté du report à nouveau	42,91
fait ressortir une somme disponible de	7 200 007,40

Nous vous proposons la répartition suivante :

Dividende de l'exercice	
Versé aux 6944 parts sociales	7 199 955,84
Le solde à reporter en à nouveau	51,56

Si vous approuvez cette répartition, le dividende de l'exercice 2018 s'élèvera à 1.036,86 € par part sociale. Ce dividende n'ouvre plus droit à aucun avoir fiscal.

Conformément à la loi, il est rappelé à l'assemblée générale qu'au titre des trois exercices précédents, il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes :

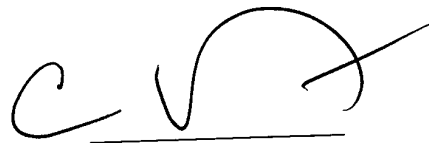
CM

Exercice	Nombre de parts	Dividende par part	Abattement fiscal
2017	6944	978,52 €	-
2016	6944	947,87 €	-
2015	6944	377,48 €	-

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

.....

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME



Le Gérant

C. AUFoux

INEO INFRACOM SNC
Société en nom collectif au capital de 104 160 euros
Siège social : 72 avenue Raymond POINCARE
21000 DIJON
RCS DIJON 409 867 942

TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 30 AVRIL 2019

PREMIERE RESOLUTION

Les associés, connaissance prise du rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2018 et du rapport général du commissaire aux comptes, approuvent les comptes annuels de cet exercice, tels qu'ils leur ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 7.199.964 euros.

Ils approuvent également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans le rapport de gestion.

Ils constatent, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, que les comptes de l'exercice écoulé ne comprennent pas de dépenses non déductibles du résultat fiscal au regard du 4 de l'article 39 dudit code.

En conséquence, les associés donnent au gérant quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

DEUXIEME RESOLUTION

Les associés décident d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018, s'élevant à 7.199.964,49 euros de la manière suivante :

Des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ressort

Un bénéfices net après impôts de	7 199 964,49
Augmenté du report à nouveau	42,91
fait ressortir une somme disponible de	7 200 007,40

Nous vous proposons la répartition suivante :

Dividende de l'exercice	7 199 955,84
Versé aux 6944 parts sociales	
Le solde à reporter en à nouveau	51,56

Si vous approuvez cette répartition, le dividende de l'exercice 2018 s'élèvera à 1.036,86 € par part sociale. Ce dividende n'ouvre plus droit à aucun avoir fiscal.

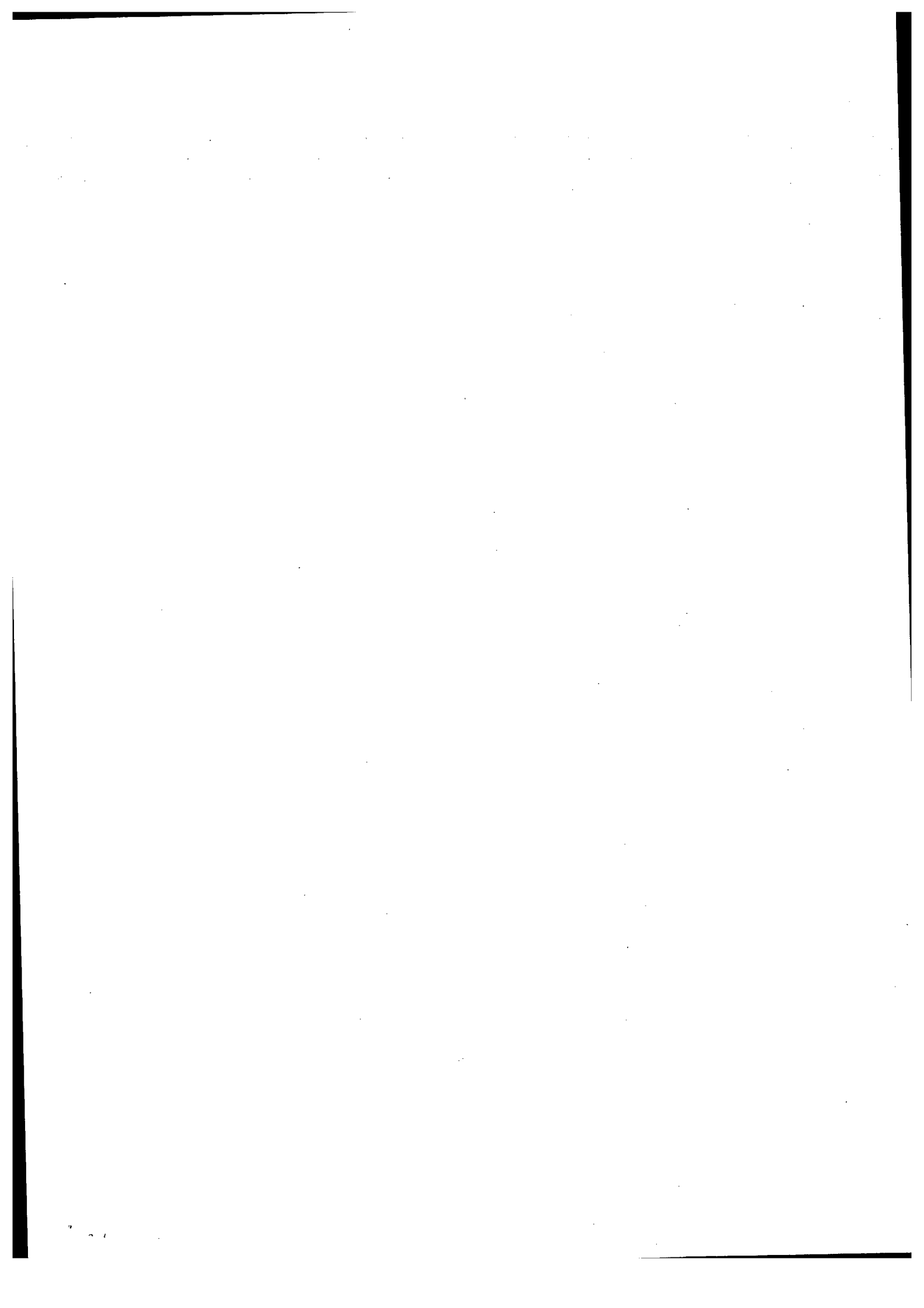
Conformément à la loi, il est rappelé à l'assemblée générale qu'au titre des trois exercices précédents, il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes :

Exercice	Nombre de parts	Dividende par part	Abattement fiscal
2017	6944	978,52 €	-
2016	6944	947,87 €	-
2015	6944	377,48 €	-

TROISIEME RESOLUTION

Par ailleurs, les associés confèrent tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet de procéder à toute formalité nécessaire.

* *
*



Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la gérance et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

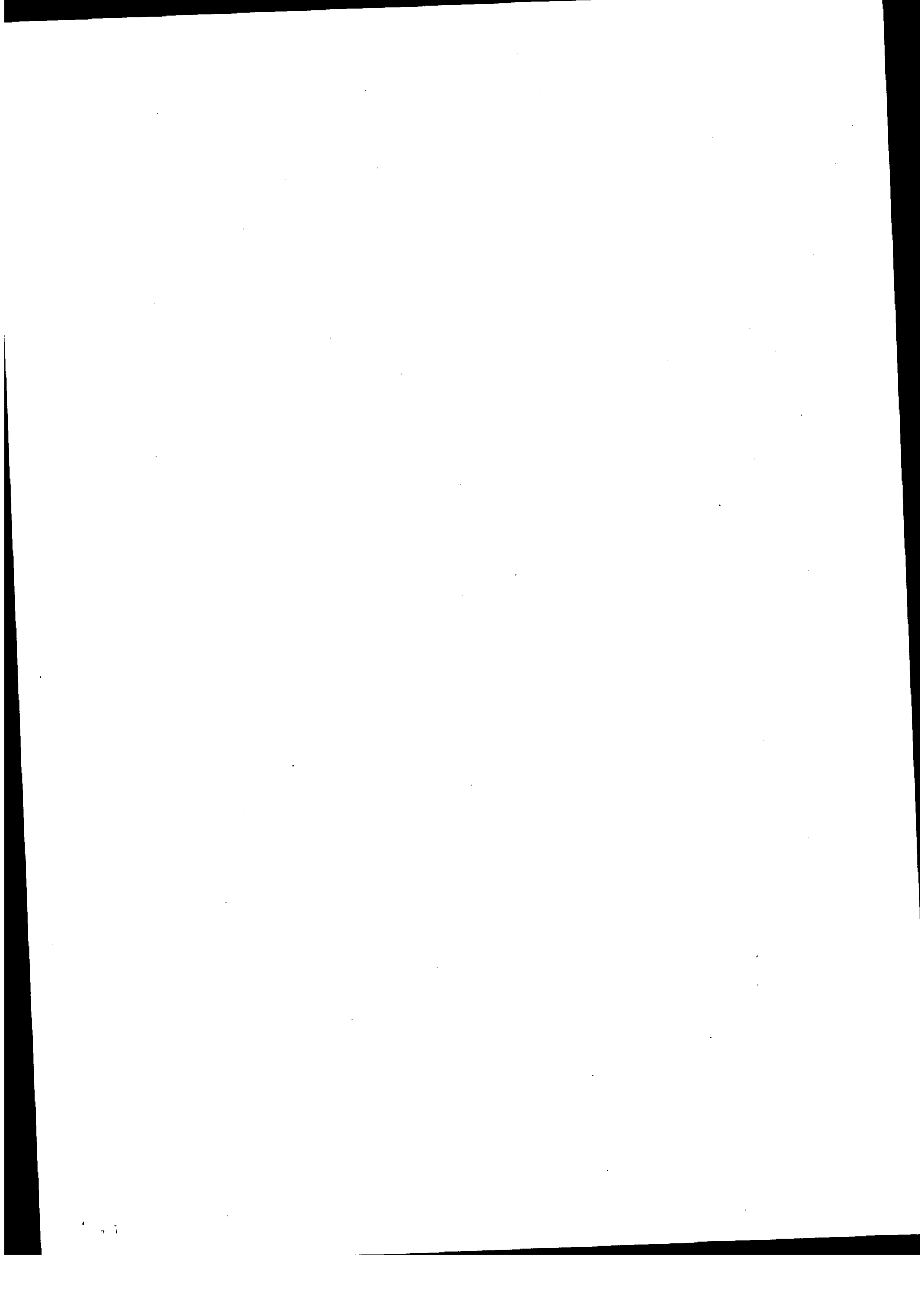
Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le gérant.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

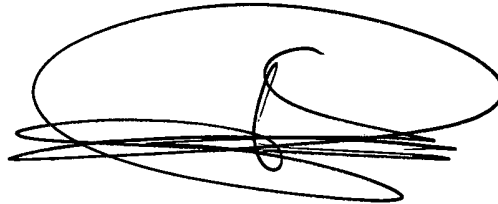
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Balma, le 12 avril 2019

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés



Etienne ALIBERT

INEO INFRACOM

Société en Nom Collectif
72 avenue Raymond Poincaré
BP 56614
21000 DIJON

COMPTES ANNUELS 31/12/2018

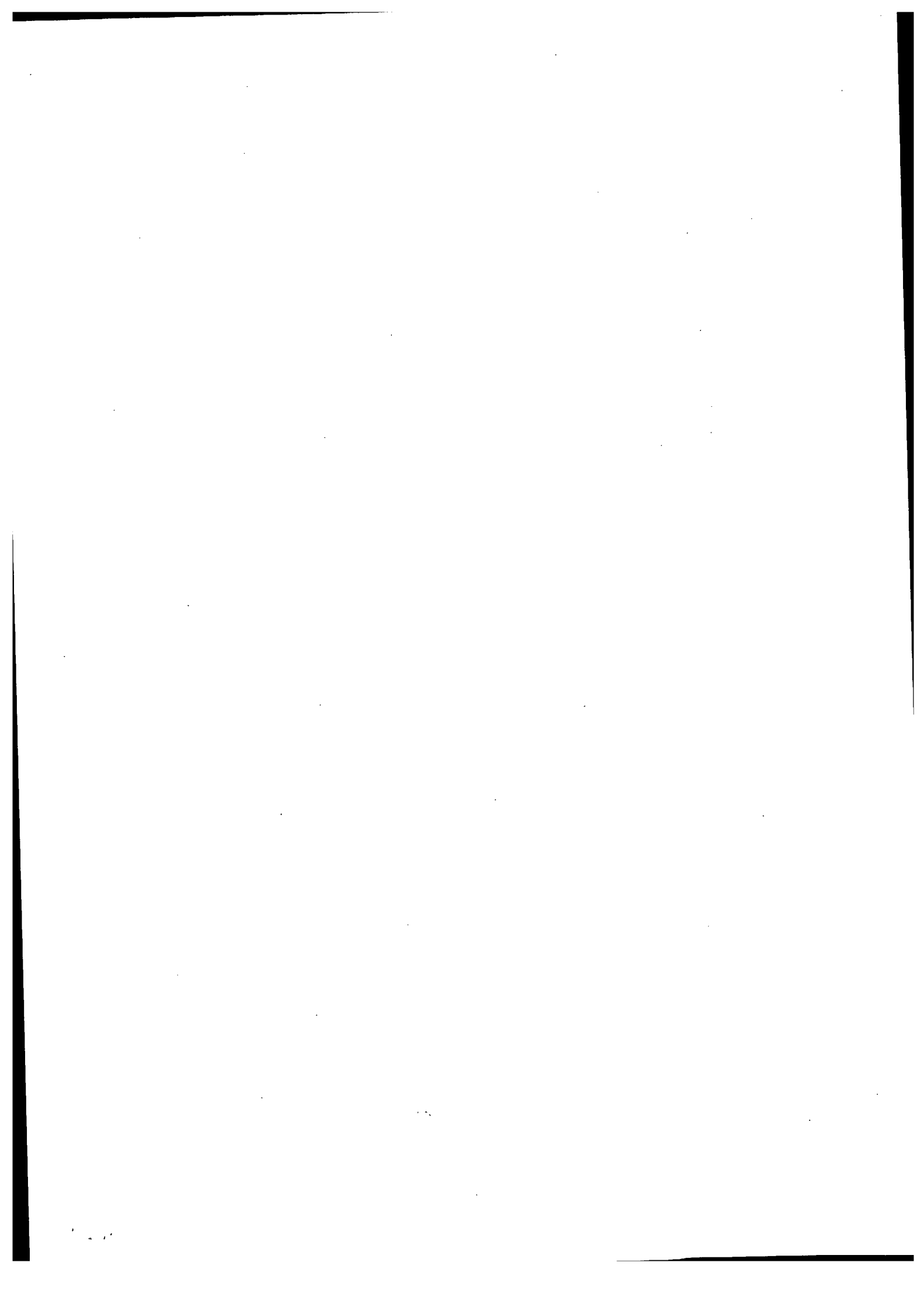
BILAN

COMPTE DE RESULTAT

ANNEXE

BILAN

BILAN ACTIF	31/12/2018			31/12/2017
	Brut	Amortissements	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	476 557	471 754	4 804	7 677
Fonds commercial	512 268	153 683	358 585	409 812
Autres immobilisations incorporelles	6 000		6 000	6 000
Avances sur immobilisations				
TOTAL immobilisations incorporelles	994 825	625 436	369 389	423 489
Terrains				
Constructions	791 713	526 139	265 574	342 270
Installations techniques, matériel	3 843 045	3 354 560	488 485	280 806
Autres immobilisations corporelles	3 572 282	2 910 111	662 171	527 070
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles	8 207 040	6 790 810	1 416 230	1 150 146
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations	3 000		3 000	3 000
Créances rattachées à des participations	14 655 966		14 655 966	14 617 033
Autres titres immobilisés				
Prêts	1 537 191		1 537 191	1 374 717
Autres immobilisations financières	161 848		161 848	136 243
TOTAL immobilisations financières	16 358 005		16 358 005	16 130 993
Total Actif Immobilisé (II)	25 559 870	7 416 247	18 143 623	17 704 627
Matières premières, approvisionnements	5 778 820		5 778 820	1 534 584
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
TOTAL Stock	5 778 820		5 778 820	1 534 584
Avances et acomptes versés sur commandes	67 645		67 645	37 854
Clients et comptes rattachés	104 201 731	182 708	104 019 023	92 726 224
Autres créances	32 655 251		32 655 251	27 249 372
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	136 856 982	182 708	136 674 274	119 975 597
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:)				
Disponibilités				494
TOTAL Disponibilités				494
Charges constatées d'avance	48 812		48 812	19 818
TOTAL Actif circulant (III)	142 752 259	182 708	142 569 550	121 568 347
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Écarts de conversion actif (V)				
Total Général (I à VI)	168 312 129	7 598 955	160 713 174	139 272 974



BILAN PASSIF	31/12/2018	31/12/2017
Capital social ou individuel (dont versé : 198 993 400)	104 160	104 160
Primes d'émission, de fusion, d'apport,		
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont réserve des prov. fluctuation des cours :)	13	13
Autres réserves (dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :)		
TOTAL Réserves	13	13
Report à nouveau	43	48
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-7 199 964	-6 794 837
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	7 304 180	6 899 059
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		
Provisions pour risques	2 055 883	1 875 156
Provisions pour charges	5 692 228	4 884 073
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	7 748 111	6 759 230
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	25 154	94 956
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs :)		
TOTAL Dettes financières	25 154	94 956
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	684 213	27 935
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	47 762 362	44 771 091
Dettes fiscales et sociales	34 023 389	32 295 598
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	23 659	143 878
Autres dettes	14 804 145	7 277 517
TOTAL Dettes d'exploitation	97 297 768	84 516 019
Produits constatés d'avance	48 337 960	41 003 711
TOTAL DÉTTES (IV)	145 660 882	125 614 685
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL PASSIF (I à V)	160 713 174	139 272 974

COMPTE DE RESULTAT

Compte de résultat	31/12/2018			31/12/2017
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises				
Production vendue biens	390		390	61
Production vendue services	271 162 369	206 729	271 369 098	264 284 731
Chiffres d'affaires nets	271 162 759	206 729	271 369 488	264 284 792
Production stockée				
Production immobilisée			19 000	57 063
Subventions d'exploitation			3 185 876	1 987 055
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			618 410	866 777
Autres produits				
Total des produits d'exploitation (I)			275 192 773	267 195 687
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			375	379
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-4 244 236	-1 534 584
Autres achats et charges externes			199 425 204	193 326 801
Impôts, taxes et versements assimilés			4 143 910	3 882 317
Salaires et traitements			39 429 121	36 044 374
Charges sociales			23 783 724	22 163 339
Dotations d'exploitation				
sur immobilisations		Dotations aux amortissements	500 466	539 528
Sur actif circulant : dotations aux provisions		Dotations aux provisions	173 391	188 911
Pour risques et charges : dotations aux provisions			3 189 580	2 676 291
Autres charges			484 253	487 770
Total des charges d'exploitation (II)			266 885 788	257 775 126
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			8 306 985	9 420 561
Bénéfice attribué ou perte transférée			1 277 246	473 278
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			38 933	17 033
Autres intérêts et produits assimilés			26 473	81 209
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)			65 406	98 242
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			15 055	8 608
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières (VI)			15 055	8 608
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			50 351	89 634
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			9 634 581	9 983 473

Compte de résultat (suite)	31/12/2018	31/12/2017
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	5 200	15 125
Reprises sur provisions et transferts de charges	127 912	195 807
Total des produits exceptionnels (VII)	133 112	210 932
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	11 090	107 746
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	7 008	13 041
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		59 412
Total des charges exceptionnelles (VIII)	18 098	180 199
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	115 014	30 733
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	1 478 028	1 645 930
Impôts sur les bénéfices	1 071 603	1 573 438
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	276 668 537	267 978 140
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	269 468 573	261 183 302
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	7 199 964	6 794 837

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2018 ont été arrêtés par le Gérant le 02/04/2019 et présentent un chiffre d'affaires s'élevant à 271 369 488 euros, un résultat de 7 199 964 euros et un total de bilan de 160 713 174 euros.

Paragraphe Faits caractéristiques de l'exercice :

Dans le cadre de la politique de soutien au pouvoir d'achat annoncée par les pouvoirs publics mi-décembre, le Groupe ENGIE a décidé de verser une prime exceptionnelle de 600 euros aux salariés dont le salaire mensuel brut de base est inférieur à 2 500 € (pour une activité à temps plein). A ce titre la société a constaté une charge à payer de 527 400 €

Paragraphe Changements de méthode comptable – Changement d'estimation

Dans le cadre de l'harmonisation des règles de gestion de la Business Unit France BtoB à laquelle INEO est rattachée au sein du Groupe ENGIE, un changement d'estimation a été opéré sur les comptes de 2018 des sociétés INEO :

- Changement d'estimation des provisions pour dépréciation des créances clients

Afin de mieux appréhender le risque de non recouvrement des créances clients en fonction de l'historique et des typologies de clients un changement d'estimation est intervenu dans les modalités de détermination des provisions pour dépréciation des comptes clients.

Les taux de provisionnement des créances échues ont été modifiés afin de refléter une méthode statistique basée sur l'historique de non-recouvrement, ajustée individuellement pour les grands clients, clients export et publics au cas par cas des situations, litiges éventuels et négociations en cours.

Ces modalités permettent de mieux refléter le risque de perte en cas de défaut de paiement.

En 2017 les modalités de dépréciation étaient appliquées sur la base d'un forfait comme suit :

Créances échues depuis plus de 6 mois et moins d'un an : 25% du montant HT des créances

Créances échues depuis plus d'un an : 50% du montant HT des créances

Paragraphe Evénements postérieurs à la clôture :

« RAS »

1. Principes, règles et méthodes comptables

1.1. Principes généraux

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ont été établis conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur et aux principes comptables généralement admis et en l'application des conventions générales et des adaptations professionnelles (avis du Conseil national de la comptabilité repris dans le règlement ANC n°2018-01-relatif au Nouveau Plan Comptable Général) :

- permanence des méthodes comptables,
- prudence,

- indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est faite selon la méthode des coûts historiques.

1.2. Principales méthodes utilisées

1.2.1. Méthode de calcul à l'avancement

La prise en compte du chiffre d'affaires et de la marge s'effectue selon la méthode de l'avancement des coûts de chaque chantier sur la base d'une prévision de résultat à fin d'affaires régulièrement actualisée.

Celle-ci tient compte des incertitudes et aléas techniques avérés pouvant intervenir dans la réalisation des travaux.

La marge brute dégagée sur les chantiers dont le degré d'avancement est inférieur à 20% (avancement calculé sur la base des dépenses) est neutralisée par la constatation d'un produit constaté d'avance ou d'un produit à recevoir suivant le cas.

Traitement comptable des provisions pour pertes à terminaison dans le cas de contrats déficitaires : dans le cas où la prévision à fin d'affaire fait ressortir un résultat déficitaire, une provision pour perte à terminaison est comptabilisée à hauteur de la perte future en fonction de la meilleure estimation des résultats prévisionnels (cf. paragraphe « changement d'estimations comptables »).

Cette provision est comptabilisée en provision pour risques et charges au passif du bilan.

Produits de réclamation :

Les produits de réclamation et compléments de prix de vente ('claims') non formellement acceptés par le client ne sont pas comptabilisés.

Pénalités de retard :

Les pénalités de retard dues aux clients sont constatées en diminution du chiffre d'affaires à terminaison sur les affaires.

1.2.2. Traitement comptable des SEP et des GIE

- SEP gérées

La comptabilité des SEP gérées est désormais intégrée à 100% à celle du gérant. Le gérant enregistre les quotes-parts du résultat de la SEP revenant à ses coparticipants, en cas de bénéfice, au débit du compte 655 « Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun » (transferts de bénéfice aux non-gérants), en cas de perte, au crédit du compte 755 de même intitulé (transferts de perte aux non-gérants), par le crédit ou le débit des comptes courants des intéressés (comptes 458).

Au 31 Décembre 2018, l'impact des comptes de la SEP 1000 Caméras est nul. La SEP n'a plus aucune activité.

- SEP & GIE non gérées

Les comptes des sociétés en participation non gérées ne sont pas intégrés au bilan et au compte de résultat. La quote-part de résultat revenant à INEO INFRACOM est comptabilisée dans les rubriques « bénéfice transféré » ou « perte transférée ».

- La quote-part de résultat revenant à INEO INFRACOM dans le partenariat avec SATELEC dans le cadre de la SEP "Maintenance des radars-2013" est comptabilisée dans les rubriques « bénéfice transféré » pour un montant de 266.246€.

Il s'agit d'un complément de quote-part sur le résultat 2017 pour 266 246€.

- La quote-part de résultat revenant à INEO INFRACOM dans le partenariat avec SATELEC dans le cadre de la SEP "Maintenance des radars - MOF" est comptabilisée dans les rubriques « bénéfice transféré » pour un montant de 1.011.000€.

Il s'agit d'un complément de quote-part sur le résultat 2017 311 117€ ainsi que l'estimation de la quote-part de résultat 2018 de 699 883 € .

1.2.3. Actif immobilisé

Les immobilisations sont évaluées au coût d'acquisition conformément aux règles comptables. Il n'y a pas eu de modification dans les méthodes d'évaluation.

Dans le cadre de l'application des règles sur les immobilisations (CRC 2002-10 et CRC 2004-06), la société n'a pas identifié de composant significatif. Concernant les durées d'amortissement, les durées appliquées reflètent la durée d'utilisation du bien et n'ont donc pas été modifiées au cours de l'exercice 2018.

Coût d'acquisition des immobilisations : préciser si les frais d'acquisition sont incorporés au coût d'acquisition. Les coûts d'emprunt, le cas échéant, ne sont pas significatifs et ne sont pas incorporés au coût d'acquisition des immobilisations.

Amortissements dérogatoires (le cas échéant) :

Pour les immobilisations acquises à compter du 1er janvier 1984, la société considère que l'amortissement linéaire reflète généralement l'usure normale des biens. Néanmoins, lorsqu'un amortissement dégressif est utilisé pour des raisons fiscales, la partie excédant l'amortissement qui aurait été constaté selon la méthode linéaire est comptabilisé :

- au passif du bilan, dans la rubrique « amortissements dérogatoires »,
- au compte de résultat en charges exceptionnelles (ou en produits exceptionnels en cas de reprise d'amortissement dérogatoires).

En application du règlement ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015, les malis techniques de fusion sont comptabilisés dans un compte spécifique par catégorie d'actif et sont amortis ou dépréciés selon les mêmes règles que l'actif sous-jacent auxquels ils sont rapportés.

1.2.3.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent :

- Licences pour un montant de 476.557,43€
- Des fonds de commerce pour un montant de 512.267,80€
- Autres immobilisations incorporelles pour un montant de 6.000,00€

Pour chaque nature, indiquer, le cas échéant les règles d'amortissement (durée et mode).

Nature	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	1an
Fonds de commerce	Linéaire	10 ans
Autres immobilisations incorporelles	Linéaire	3 ans

Fonds commerciaux

Les fonds commerciaux figurent à l'actif pour leur valeur d'acquisition ou leur valeur d'apport.

	Valeur	Date	Amortissements
Divers	0.15€		0.15 €
Cession TECHNICO	1.00 €	30/06/2003	1.00 €
Cession VD COM	1.00 €	30/06/2003	1.00 €
Inéo Trois LACQS	1.00 €	19/12/2008	1.00 €
Fonds de Commerce HOUGUELEC	512 267.80 €	31/03/2009	153 682.56 €

Amortissement des fonds commerciaux et malis techniques affectés à fonds commerciaux

En application du règlement ANC précité, les fonds commerciaux et malis techniques affectés à fonds commerciaux font l'objet d'un amortissement à compter du 1^{er} janvier 2016 dans les comptes annuels de la société sur la base des principes suivants :

- l'actif incorporel est rattaché à des activités qui ont une durée de vie limitée compte tenu des évolutions de l'environnement concurrentiel, normatif, réglementaire ainsi que des innovations technologiques et commerciales mais dont la durée ne peut être définie de façon fiable.

Par conséquent, et sur la base des arguments ci-dessus, la durée d'amortissement est fixée à 10 ans pour les fonds commerciaux et malis affectés à fonds commerciaux existant au 1^{er} janvier 2016.

Les fonds commerciaux dont la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable font l'objet d'une dépréciation exceptionnelle. Cette dépréciation est déterminée par comparaison de la valeur nette comptable du fonds de commerce avec sa valeur actuelle. La valeur actuelle est estimée en fonction de plusieurs éléments d'appréciation tels que l'actif net à la clôture de l'exercice des sociétés concernées, leur niveau de rentabilité, leurs perspectives d'avenir et leur valeur d'utilité.

Recherche et développement

Les études et frais de recherche engagés par la société sont comptabilisés en charges compte tenu de leur nature.

1.2.3.2 Immobilisations corporelles

Les méthodes d'amortissements n'ont subi aucune modification par rapport aux exercices précédents. Les modes d'amortissement retenus conformes à la législation fiscale et déterminés selon la durée de vie prévue sont les suivants :

Nature	Mode	Durée
Installations techniques	Linéaire	2 à 8 ans
Installations et agencements	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire/Dégressif	3 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	3 à 10 ans

1.2.3.3 Immobilisations financières

Les titres de participation figurent au bilan pour leur prix d'acquisition.

Une dépréciation ramène celle-ci à leur valeur actuelle si elle est inférieure.

La valeur actuelle est déterminée en fonction de plusieurs éléments d'appréciation tels que l'actif net à la clôture de l'exercice des sociétés concernées, leur niveau de rentabilité, leurs perspectives d'avenir et leur valeur d'utilité. Pour cela, la société est amenée à procéder à l'estimation des résultats futurs de ses filiales, à laquelle elle a porté une attention toute particulière, dans un environnement économique et financier qui rend difficile l'appréciation des perspectives d'avenir.

Les titres de participation minoritaire et les titres immobilisés de l'activité de portefeuille font l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur d'utilité devient inférieure à leur coût historique.

Les valeurs d'utilité tiennent compte de la quote-part des capitaux propres.

Lors des cessions de titres de participation, il est fait application de la méthode FIFO.

1.2.4. Actif circulant

1.2.4.1 Stocks et en cours

Les stocks de marchandises, de produits finis ou de produits intermédiaires sont valorisés à leur prix d'achat suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Ils sont dépréciés en fonction de leur valeur d'usage et de leur probabilité d'écoulement.

1.2.4.2 Créances

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale.

Les créances litigieuses, contentieuses ou douteuses de par leur antériorité, font l'objet de dépréciation en fonction du risque de non recouvrement.

Conformément aux nouvelles règles pratiquées dans le Groupe ENGIE INEO (voir plus haut le paragraphe « Changements de méthode comptable – Changements d'estimation ») la société a effectué un changement d'estimation des provisions sur créances clients. Cette dépréciation vient en complément de la dépréciation basée sur la revue individuelle des créances clients.

L'impact du changement de méthode sur le résultat 2018 est de 373.511 € de produits supplémentaires. Cet impact correspond au delta entre la provision calculée et comptabilisée au 31/12/2018 et celle qui aurait été calculée sur la base de la méthode forfaitaire appliquée en 2017.

1.2.4.3 Charges constatées d'avance

Conformément à la règle d'indépendance des exercices, les charges se rapportant aux exercices 2019 et ultérieurs sont enregistrées dans ce compte.

1.2.5. Passif

1.2.5.1 Subventions d'investissements

Néant

1.2.5.2 Provisions pour indemnités de fin de carrière

Type de régime : indemnités de fin de carrière

Les droits acquis par les salariés en activité donnent lieu à la constitution d'une provision pour charges au titre des indemnités de fin de carrière.

Les écarts actuariels sont comptabilisés en résultat mais sont étalés sur la durée résiduelle future de l'engagement en application de la méthode du corridor.

Cette provision est déterminée sur la base d'une évaluation actuarielle des différents paramètres retenus en la matière, minorée des sommes versées aux organismes spécialisés.

L'évaluation actuarielle est basée sur les hypothèses suivantes :

- taux d'actualisation : 1,50%
- taux d'inflation : 1,80%
- taux d'augmentation annuel des salaires hors inflation :

CSP	$x < 50$	$x \geq 50$
Cadres	1,00%	0,00%
Non Cadres	0,50%	0,00%

- tables de mortalité : INSEE TH08-10/TF08-10

- taux de rotation du personnel en fonction de l'âge :

CSP	$x < 40$	$40 \leq x < 50$	$50 \leq x < 55$	$55 \leq x < 60$	$x \geq 60$
Cadres	8%	6,5%	4,5%	6,5%	0,3%
Non Cadres	7%	4,5%	3,5%	5%	0,3%

- âge constaté de départ à la retraite : 65 ans

- modalité de départ : 100% départs volontaires soit IFC = (IDR*1.50) où le 1.50 représente la majoration due aux charges sociales estimées à 50%

- taux de rendement attendu des actifs de couverture (pour les sociétés concernées) : 1,91%

1.2.5.3 Provisions pour médailles du travail

L'évaluation actuarielle de cette provision est basée sur les hypothèses suivantes :

- prime attribuée : 40 euros par année d'ancienneté dans le Groupe
- date d'entrée dans la vie active : Cadres 26 ans, Non Cadres : 22 ans

Si la date d'entrée dans la société est antérieure à cette date anniversaire, c'est la date d'entrée qui est retenue.

- taux d'actualisation : 1,50%
- taux d'inflation : 1,80%
- tables de mortalité : INSEE TH08-10/TF08-10
- taux de rotation du personnel en fonction de l'âge : cf hypothèses retenues pour IFC ci dessus
- âge constaté de départ à la retraite : 65 ans

1.2.5.4 Provision pour Gros Entretien et Renouvellement

Néant

1.2.5.5 Autres Provisions pour risques et charges

Des provisions sont constituées pour faire face à des risques potentiels ou à des charges à prévoir, conformément au Livre I Titre III chapitre II sur les passifs (Nouveau Plan Comptable Général).

1.2.5.6 Produits constatés d'avance

Conformément à la règle de l'indépendance des exercices, les produits se rapportant aux exercices 2019 et ultérieurs sont enregistrés dans ce compte.

1.2.6. Opérations en devises

Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence éventuelle résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en « comptes de régularisation ».

2. Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Les comptes annuels sont inclus suivant la méthode de l'intégration globale (ou intégration proportionnelle ou mise en équivalence) dans les comptes consolidés de la société suivante :

INEO SA

1 place Samuel de Champlain - 92400 COURBEVOIE

Ils sont également inclus dans les comptes consolidés du groupe ENGIE.

3. Immobilisations

Cadre A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations		
			Réévaluation	Acqu. et apports	
	Frais d'établissement et de développement				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	994 825			
	Terrains				
	Constructions	160 914			
	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. gales, agenc. et am. des constructions	630 799			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 526 554		340 892	
	Autres immobilisations corporelles	1 699 632			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	452 848		377 067	
	Matériel de transport	1 042 735			
	Matériel de bureau et mobilier informatique				
	Emballages récupérables et divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	TOTAL (III)	7 513 482		717 958	
	Participations évaluées par mise en équivalence			38 933	
	Autres participations	14 620 033			
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières	1 510 960		188 579	
	TOTAL (IV)	16 130 993		227 512	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	24 639 300		945 470	
Cadre B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation Valeur d'origine
		Virement	Cession		
	Frais d'établissement et de développement (I)				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			994 825	
	Terrains				
	Constructions			160 914	
	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions			630 799	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		24 400	3 843 045	
	Autres immobilisations corporelles			1 699 632	
	Installations générales, agencements, aménagements divers			829 915	
	Matériel de transport			1 042 735	
	Matériel de bureau et mobilier informatique				
	Emballages récupérables et divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	TOTAL (III)		24 400	8 207 040	
	Participations évaluées par mise en équivalence			14 658 966	
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières		500	1 699 039	
	TOTAL (IV)		500	16 358 005	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		24 900	25 559 870	

4. Amortissements

SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE								
Cadre A								
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement (I)								
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		571 336	54 100		625 436			
Terrains								
Constructions	Sur sol propre	103 573	16 019		119 591			
	Sur sol d'autrui							
	Installations générales, agencements	345 870	60 677		406 548			
Installations techniques, matériels et outillages		3 245 748	127 704	18 892	3 354 560			
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements divers	1 279 471	189 200		1 468 671			
	Matériel de transport	447 204	12 596		459 800			
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	941 470	40 170		981 640			
	Emballages récupérables et divers							
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)		6 363 336	446 366	18 892	6 790 810			
TOTAL GENERAL (I + II + III)		6 934 672	500 466	18 892	7 416 247			
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES								
Cadre B		DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
Immos	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnelle I	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnelle I		
Frais étab.								
Autres								
Terrains								
Constructions :								
sol propre								
sol autrui								
install.								
Autres immobilisations :								
Inst. techn.								
Inst gén.								
M. Transport								
Mat bureau								
Emball.								
CORPO.								
Acquis. de titres								
TOTAL								
Cadre C		Charges réparties sur plusieurs exercices			Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler								
Primes de remboursement des obligations								

5. Stocks

	31/12/2018	31/12/2017
Matières premières, approvisionnements	5 778 820	1 534 584
En cours de production de biens		
En cours de production de services		
Produits intermédiaires et finis		
Marchandises		
TOTAL VALEUR BRUTE	5 778 820	1 534 584
Dépréciation		
TOTAL VALEUR NETTE	5 778 820	1 534 584

6. Valeurs mobilières de placement

Néant

7. Disponibilités

	31/12/2018	31/12/2017
Banques et concours bancaires courants	-22 490	494
Caisses		
TOTAL	-22 490	494

8. Echéances des créances et dettes

Cadre A		Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an	
		Créances rattachées à des participations	14 655 966		14 655 966	
		Prêts	1 537 191	63 630	1 473 561	
		Autres immobilisations financières	161 848		161 848	
		TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE	16 355 005	63 630	16 291 375	
		Clients douteux ou litigieux	72 530		72 530	
		Autres créances clients	104 129 201	103 369 615	759 586	
		Créances représentatives de titres prêtés <small>Prov pour dép ant constitués.</small>	227 207	227 207		
		Personnel et comptes rattachés	340 719	340 719		
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
		Etat et autres	9 049 496	9 049 496		
		collectivités publiques				
		Impôts sur les bénéfices				
		Taxe sur la valeur ajoutée				
		Autres impôts				
		Etat - divers				
		Groupes et associés	21 428 183	21 428 183		
		Débiteurs divers	1 609 646	1 609 646		
		TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT	136 856 982	136 024 866	832 116	
		Charges constatées d'avance	48 812	48 812		
		TOTAL DES CREANCES	153 260 799	136 137 308	17 123 491	
		Prêts accordés en cours d'exercice				
		Remboursements obtenus en cours d'exercice				
		Prêts et avances consentis aux associés				
Cadre B		Etat des dettes	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et de cinq ans	A plus de cinq ans
		Emprunts obligataires convertibles				
		Autres emprunts obligataires				
		Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine	25 154	25 154		
		Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine				
		Emprunts et dettes financières divers				
		Fournisseurs et comptes rattachés	47 762 362	46 426 275	1 191 974	144 113
		Personnel et comptes rattachés	4 406 116	4 406 116		
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux	6 321 118	6 321 118		
		Etat et autres	23 172 380	23 172 380		
		collectivités publiques				
		Obligations cautionnées				
		Autres impôts	123 775	123 775		
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	23 659	23 659		
		Groupes et associés	5 625 946	5 625 946		
		Autres dettes	9 178 199	9 178 199		
		Dettes représentatives de titres empruntés				
		Produits constatés d'avance	48 337 960	48 337 960		
		TOTAL DES DETTES	144 976 669	143 640 582	1 191 974	144 113
		Emprunts souscrits en cours d'exercice		Emprunts auprès des associés		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		personnes physiques		

Les montants indiqués en créances incluent les créances rattachées à des participations (prêts aux filiales), les autres prêts ainsi que les créances sur les clients et les autres créances.

Les dettes de la société incluent les avances et acomptes reçus, les dettes financières, les dettes fournisseurs ainsi que les dettes fiscales et sociales et les autres dettes.

Effets de commerce :

- Effets à l'encaissement : Néant
- Effets à l'escompte : Néant.

9. Comptes de régularisation

	31/12/2018	31/12/2017
Achats non stockés		
Autre achats et charges externes	32 738	3 744
Taxes diverses	16 074	16 074
Charges constatées d'avance	48 812	19 818
Ecart de conversion actif		
Total compte de régularisation actif	48 812	19 818
Avancement	47 933 540	40 908 511
Avancement -20%	404 420	95 200
Produits constatés d'avance	48 337 960	41 003 711
Ecart de conversion passif		
Total compte de régularisation passif	48 337 960	41 003 711

10. Capitaux propres

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Distribut. dividendes	Affectation du résultat N-1	Apports et fusions	Clôture
Capital social ou individuel	104 160						104 160
Primes d'émission, de fusion, d'apport,							
Ecart de réévaluation							
Réserve légale							
Réserves statutaires ou contractuelles							
Réserves réglementées	13						13
Autres réserves							
Report à nouveau	48			6 794 842	6 794 837		43
Résultat de l'exercice	6 794 837	7 199 964	6 794 837				7 199 964
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
TOTAL CAPITAUX PROPRES	6 899 059	7 199 964	6 794 837	6 794 842	6 794 837		7 304 180

11. Nombre et valeur nominale des composants du capital social

	Nombre au début de l'exercice	Créés au cours de l'exercice	Remboursés au cours de l'exercice	Nombre au 31/12/2018	Valeur nominale
Actions ordinaires					
Actions amorties					
Actions à dividendes prioritaires (sans droit de vote)					
Actions préférentielles					
Parts sociales	6 944			6 944	15 €
Certificats d'investissement					
Total	6 944			6 944	

INEO INFRACOM a procédé à une distribution de dividendes de 6 794 842 € suivant l'A.G du 26/04/2018.

12. Provisions

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers					
Provisions investissements					
Provisions pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
- Dont majorations exceptionnelles de 200%					
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992					
Provisions implantation étranger après 1.1.1992					
Provisions pour prêts d'installation					
Autres provisions réglementées					
TOTAL (I)					
Provisions pour litige	881 556	226 000	228 386		879 170
Provisions pour garantie					
Provisions pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change	2 647 609	195 001	34 515		2 808 095
Provisions pour pensions					
Provisions pour impôts					
Provisions pour renouvellement des immobilisations					
Provisions pour gros entretien					
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	3 230 064	2 768 579	1 937 797		4 060 846
TOTAL (II)	6 759 230	3 189 580	2 200 698		7 748 111
Provisions sur immobilisations incorporelles					
Provisions sur immobilisations corporelles					
Provisions sur titres mis en équivalence					
Provisions sur titres de participation					
Provisions sur autres immos financières					
Provisions sur stocks	237 841	173 391	228 524		182 708
Provisions sur comptes clients					
Autres provisions pour dépréciations					
TOTAL (III)	237 841	173 391	228 524		182 708
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	6 997 070	3 362 971	2 429 222		7 930 819
Dont dotations et reprises d'exploitation		3 362 971	2 301 310		
Dont dotations et reprises financières			127 912		
Dont dotations et reprises exceptionnelles					
dépréciations des titres mis en équivalence					

13. Situation fiscale latente

(en euros et en base d'imposition)	31/12/2018	31/12/2017
Déficits ordinaires	2 091 650	1 896 649
Indemnités de fin de carrière	1 340 607	1 333 044
Autres provisions pour risques et charges		
Plus-value latente sur VMP		
Participation des salariés	1 478 028	1 645 930
Contribution sociale de solidarité	400 955	399 459
Gain/perte latente de change		
Moins-value nette à long terme		
Autres		
Total	5 311 240	5 275 082

14. Répartition du chiffre d'affaires

Ventilation du chiffre d'affaires	2018	2017	Variation
Répartition par secteur d'activité			
Ventes de marchandises			%
Production vendue biens	390	61	538%
Production vendue services	271 369 098	264 284 731	3%
Répartition par marché géographique			
Chiffres d'affaires nets-France	271 162 759	263 677 065	3%
Chiffres d'affaires nets-Export	206 729	607 727	-66%
Chiffres d'affaires nets	271 369 488	264 284 792	3%

15. Résultat financier

Le résultat financier s'établit à 50 351 euros en 2018 contre 89 634 en 2017, soit une baisse de 39 283 euros.

Cette variation est principalement due à :

une diminution des intérêts moratoires perçus (25 288 en 2018 VS 79 613 en 2017) de 54.325

-une augmentation des intérêts du prêt consenti à UTS. (38 933 en 2018 VS 17 033 en 2017) de 21900

16. Produits et charges exceptionnels

Détail des charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	Charges exceptionnelles
Pénalités sur marchés (et débits payés sur achats et ventes) PENALITES, AMENDES FISCALES ET PENALES Intérêts de retard s/ redressement fiscal & URSSAF Dons, libéralités		4 178
Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice Charges de restructuration Rebranding		6 912
Rappels d'Impôts (autres que IS) Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion Produits / charges exceptionnelles sur exercices antérieurs Sorties d'immos incorporelles	4 000	5 508
Sorties d'immos corporelles Sorties d'immos financières	1 200	1 500
Produits / charges exceptionnels divers Dotations aux amortissements exceptionnels des immobilisations Amortissements dérogatoires Dotations / reprises prov risques et charges exceptionnels Dot prov dépréciation C/C conso Dotations / reprises prov. dépréciation exceptionnelle Dotations / reprises prov. charges de restructuration Rentrées sur créances amorties Dégrèvements d'impôts Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	127 912	
TOTAL	133 112	18 098

Dans le cadre des plans de restructurations, les natures de coûts et produits comptabilisées en charges se décomposent comme suit :

Plan	Carto cible 2012	Carto cible 2013	ICRT	TOTAL
Coûts de départ			6 912	6 912
Coûts des Prud'hommes		-121 000	-6 912	-127 912
Stand Bye				0
Coûts des locaux vides				0

17. Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes du bilan	31/12/2018
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Total dettes financières	0
Fournisseurs et comptes rattachés	31 224 704
Dettes fiscales et sociales	6 907 929
Total dettes d'exploitation	38 132 633
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0
Autres dettes	0
Total autres dettes	0
TOTAL DES CHARGES A PAYER	38 132 633

Produits à recevoir dans les postes du bilan	31/12/2018
Créances rattachées à des participations	55 966
Autres immobilisations financières	
Total immobilisations financières	55 966
Clients et comptes rattachés	55 432 957
Personnel et comptes rattachés	24 310
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	352 472
Etat et autres collectivités publiques	0
Débiteurs divers	0
Fournisseurs	366 044
Total créances actif circulant	56 175 784
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	
TOTAL	56 231 750

Les créances rattachées à des participations, représentent les intérêts courus du prêt consenti en INEO UTS en Janvier 2017.

18. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

(en milliers d'euros)	Résultat avant impôts	Impôts	Résultat après impôts
Résultat courant	9 634 581	-3 321 880	6 312 701
Résultat exceptionnel	115 014	-38 338	76 676
Participation	-1 478 028	492 676	-985 352
Crédit d'impôts		1 795 939	1 795 939
Résultat comptable	8 271 567	1 071 603	7 199 964

La société est rattachée au groupe fiscal dont la société mère intégrante est ENGIE SA.

La convention d'intégration fiscale ne prévoit pas d'indemnisation en cas de sortie.

Conformément aux textes en vigueur, chaque société intégrée détermine son résultat fiscal et calcule l'impôt sur les sociétés comme en l'absence d'intégration fiscale. La charge d'impôt est enregistrée par la société intégrée, l'impôt sur les sociétés étant dû à la société intégrante. En cas de déficit fiscal de la société intégrée, l'économie d'impôt est un gain immédiat de la société intégrante.

Conformément aux textes en vigueur, chaque société intégrée détermine son résultat fiscal et calcule l'impôt sur les sociétés comme en l'absence d'intégration fiscale. La charge d'impôt est enregistrée par la société intégrée, l'impôt sur les sociétés étant dû à la société intégrante. En cas de déficit fiscal de la société intégrée, l'économie d'impôt est un gain immédiat de la société intégrante.

19. Engagements hors bilan

	31/12/2018
Avals, cautions et garanties	20 580 320
Nantissements, hypothèques et sûretés réelles	
Cession de créances professionnelles	
Autres	
Total engagements donnés	20 580 320
Abandons de créances / Subventions (clause de retour à meilleure fortune)	
Autres	
Total engagements reçus	0

20. Rémunérations des dirigeants

En application de l'article 24-18 du décret du 29 novembre 1983, nous ne mentionnons pas d'éléments de rémunération, cette information permettrait d'identifier la situation individuelle d'un membre des organes de direction.

21. Effectifs

La ventilation des effectifs moyens par catégorie est la suivante :

Catégorie	Effectif moyen	
	2018	2017
Cadres	203	190
Assimilés cadres	28	25
Employés, techniciens et agents de maîtrise	825	723
Ouvriers	176	177
TOTAL	1 232	1 115

L'effectif intérimaire moyen mis à disposition d'INEO INFRACOM est de 370 ETP.

22. Crédit-bail

Engagements de crédit-bail

Néant

Redevances restant à payer

Néant

23. Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes sont mentionnés dans l'annexe du groupe publiant les comptes consolidés. De ce fait, ils ne sont pas mentionnés dans l'annexe des comptes sociaux.

24. Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Un produit à recevoir au titre du CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement des charges de rémunération payées dans l'exercice.

Option retenue sur le mode de comptabilisation : le CICE est comptabilisé en impôt négatif en diminution de l'IS, comme les autres crédits d'impôt.

Impacts sur les comptes annuels : le montant de crédit d'impôt comptabilisé au titre de l'exercice s'élève à 1 791 272 €.

Ce crédit d'impôt a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution du fonds de roulement.

25. Liste des filiales et participations

Filiales et participations	Capital (4)	Réserves et report à nouveau avant affectations (4)	Quote-part du capital détenu	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis non encore remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société en cours d'exercice
				Brute	Nette					
A. Renseignements détaillés(1) (2)										
<i>Filiales(+ de 50% du capital détenu par la société)</i>										
INFRACOM ANDORRA Av Princep Beniloch – AD 200 ENCAMP	3 000	86 448	100 %	3 000	3 000			152 118	-5 856	
<i>Participations(10 à 50% du capital)</i>										
<i>B. Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations non reprises au A.</i>										
Filiales françaises (ensemble)										
Filiales étrangères (ensemble) (3)										
Participations dans des sociétés françaises										
Participation dans des sociétés étrangères										

(1) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(2) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation indiquer la dénomination et le siège social.

(3) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(4) Dans la monnaie locale d'opération.